

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
HEC Liège**

**Genre et économie sociale : Revue systématique de la
littérature à partir de la méthodologie PRISMA.**

Mémoire-recherche

Auteur : Madeleine MUADI KASHIBA
Promotrice : Florence DEGAVRE
Lectrice : Elodie DESSY
Année Académique : 2021-2022
Master de spécialisation en économie sociale.

REMERCIEMENTS

Nous rendons grâce à Dieu pour sa protection durant notre parcours académique. Quand nous revoyons le cheminement qui a mené à l'aboutissement de cette oeuvre, nous réalisons combien le parcours n'a pas été facile pour nous. Entre la garde d'un enfant qui vient de naître et la rédaction d'un mémoire, les choses ne se sont pas aussi déroulées facilement comme nous l'attendions. Il a fallu de personnes autour de nous pour nous booster et surtout nous motiver afin de réaliser cette recherche. C'est ici l'occasion pour nous d'exprimer notre gratitude à toutes ces personnes qui de loin ou de près nous ont été d'un grand apport dans la réalisation de ce mémoire fruit d'énormes sacrifices.

En premier lieu, nous exprimons particulièrement notre reconnaissance au professeur Florence Degavre pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Elle a conduit cette recherche avec patience même dans certains moments de doute, elle n'a pas hésité de nous renouveler sa confiance et surtout nous orienter afin de donner les meilleurs de nous-mêmes. De tout cœur, elle s'est investie dans la réalisation de ce travail par sa disponibilité, son sens élevé de compréhension, ses encouragements mais aussi la mise à notre disposition de certaines informations qui nous ont été d'une grande importance dans la rédaction de ce mémoire. Nous disons également merci à Elodie Dessy pour avoir accepté de lire notre mémoire et nous espérons que nos moments d'échanges seront enrichissants. Ensuite, nous remercions l'Université Catholique de Louvain pour la qualité de l'enseignement dont nous sommes bénéficiaires.

Merci de tout cœur à mon chéri André Fabien KANKU et ma fille Luciane KANKU LUSAMBA pour avoir supporté mon éloignement d'eux et mon attachement à l'ordinateur afin de réaliser ce mémoire. Vos encouragements et relectures nous ont permis d'avancer sur cette recherche. Merci également à mes parents, mes frères et sœurs pour leurs conseils et encouragements qui nous ont guidé durant tout ce parcours académique. Notre gratitude s'adresse également aux collègues du master de spécialisation en économie sociale pour les moments inoubliables passés ensemble durant les cours et les travaux en groupe. Que tous ceux qui font des droits des femmes leurs priorités trouvent ici notre sentiment de reconnaissance. Enfin, à toute personne qui d'une façon ou d'une autre a participé à la réalisation de ce mémoire, nous disons MERCI.

Madeleine MUADI KASHIBA

Table des matières

REMERCIEMENTS	i
Table des matières	ii
I.PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	1
II.METHODOLOGIE DE RECHERCHE	3
II. 1 Définition des mots clés	4
II.3 Documents sélectionnés	6
a) Critères d'inclusion	11
b) Critères d'exclusion	11
II.4 Critères d'analyse de données	12
III. RESULTATS	13
III.1 Rôle des femmes en économie sociale	13
III.2 Difficile convergence entre mouvements de femmes et l'économie sociale	14
III.3 Inégalités de genre en économie sociale	16
a) Division sexuée de l'emploi.....	16
b) Pouvoir des femmes limité par le plafond verre.....	17
III.4 Economie sociale, un levier pour l'empowerment des femmes ?	19
III.5 Construction de l'égalité en économie sociale : potentialités et limites pour l'émancipation des femmes	20
a) Les potentialités des OES pour l'émancipation des femmes.	21
b) Limites des OES pour l'émancipation des femmes.....	22
IV. DISCUSSION DES RESULTATS	25
IV. 1 Mouvements des femmes et Economie Sociale : quel positionnement au Nord et au Sud	25
IV.2 Capacités de l'économie sociale face à l'empowerment des femmes	26
a) ESS comme sources des revenus pour les femmes	27
b) ESS comme piste pour valoriser le statut social des femmes et reconnaître leur apport.	28
c) Les femmes actrices du développement local grâce aux initiatives solidaires	29
IV. 3 Initiatives solidaires : quelles limites pour l'émancipation des femmes	30
a) Pourquoi les femmes sont tournées vers l'ESS.....	30
b) Freins de l'ESS pour l'émancipation des femmes.....	31
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXES	42
RESUME	48

I.PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

L'économie capitaliste basée sur la productive a montré aujourd'hui ses limites : crises économiques, chômage, pauvreté et exclusion sociale. Face à ces difficultés, il a fallu trouver un modèle alternatif. L'économie sociale se présente ainsi comme un modèle économique pouvant atténuer les conséquences néfastes causées par l'économie capitaliste (Aicha Ahnach et Lahoussine Rachidi, 2020). Selon Isabelle Guérin (2003a), le recours à l'économie sociale apparaît à l'échelle mondiale comme une solution qui s'impose pour « réencastrer » l'économique dans le social et dans le politique. Par économie sociale, on entend : « un ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens et misant sur l'intérêt collectif et la solidarité plutôt que sur la recherche du profit » (Isabelle Guérin et Miriam Nobre, 2014 : 425).

L'économie sociale attire les citoyens et les politiques car elle est susceptible de proposer des solutions spécifiques aux nombreux problèmes qui n'ont été satisfaits ni par le marché ni par non plus l'Etat (Sybille Mertens, 2007). En matière d'égalité, l'économie sociale fait une promesse forte en termes de justice sociale (Manon Désert, 2014) et attire en majorité les femmes (Josette Combes, 2017). Bien que l'économie sociale se considère souvent beaucoup plus égalitaire que les autres secteurs il faut noter que cette prétention ne fait que masquer les inégalités vécues dans ce domaine (Isabelle Guérin et Madeleine Hersent, 2010). Le modèle égalitaire de l'économie sociale et solidaire semble avoir omis les femmes. A ce niveau, l'économie sociale, ne se démarque pas du secteur privé comme elle le prétend. L'économie sociale est alors considérée comme un lieu où se développent différentes logiques capitalistes qui jouent en défaveur des femmes. Ces inégalités tirent donc, leur origine de la séparation entre production et reproduction. Cette division entre la sphère productive et la sphère reproductive cantonne les femmes dans la position inférieure. La dichotomie entretenue dans le système entre production (valorisée) et reproduction (minorée) est un stratagème pour confiner les femmes dans les tâches dites subalternes, peu ou pas payées » (Josette Combes, 2018 : 3).

Selon Erika Flahault et Annie Dussuet (2014), la forte présence des femmes dans l'économie sociale ne signifie pas que ce secteur fait mieux que d'autres en voulant favoriser l'articulation entre la vie familiale et de la vie professionnelle. Cette situation est par contre due à : « un mécanisme de relégation, des femmes ayant des difficultés à trouver un emploi dans le privé et

le public ainsi qu'à la faible mixité de nombreux métiers et la spécialisation sectorielle de l'ESS » (Manon Désert, 2014 :6). Si pour certains auteurs, la surreprésentation des femmes en économie sociale est considérée comme des nouvelles formes de création de recherche basées sur l'égalité, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur (2021) y voient par contre une nouvelle forme de la dévalorisation du travail réalisée par les femmes mais également un nouveau mode de reproduction de la division sexuée du travail qui jouent en défaveur des femmes.

Malgré la présence majoritaire des femmes dans l'ESS qui pouvait laisser croire à une situation beaucoup mieux que dans l'économie capitaliste, ce secteur n'échappe pourtant pas aux inégalités hommes-femmes (CNCRESS, 2019). Bien que l'économie sociale permette à la majorité de femmes d'accéder à l'emploi, il faut par contre noter que cette ségrégation horizontale les pénalise. Elles se voient souvent confiées des emplois subalternes considérés naturellement comme l'apanage des femmes (Manon Désert, 2014). Ces inégalités s'accroissent surtout quand il s'agit du partage des fonctions dirigeantes entre les hommes et les femmes. L'accès des femmes au pouvoir se voit limité par le plafond verre défini comme l'ensemble des obstacles visibles et invisibles qui empêchent les femmes à atteindre les fonctions hiérarchiques (Jacqueline Laufer, 2004). Selon Erika Flahault et Anne Guardiola (2009), on constate une division sexuée des postes au sein des organisations d'économie sociale. Les femmes sont en majorité secrétaires alors que les hommes occupent plus la fonction de président suivi de la fonction de trésorier. Il s'agit d'un schéma assez stéréotypé de répartition de pouvoir entre les hommes et femmes. La forte féminisation de la fonction de secrétaire par exemple, n'est pas naturel, il s'agit d'une construction sociale (Nathalie Bosse et Christine Guégnard, 2007).

Pour leur part, Isabelle Hillenkamp, Isabelle Guérin et Christine Verschuur (2019), constatent la dimension genrée du travail, que l'on trouve aussi bien dans les espaces privés que publics, domestiques, « communautaires » ou marchands. Malgré, ces inégalités de genre, de nombreux auteurs notent que très peu d'études ont abordé l'économie sociale à la lumière du genre. Le genre entendu ici comme la construction sociale des rôles attribués aux hommes et aux femmes dans chaque société (Sophie Charlier, 2006). Lors du colloque organisé en 2014 par le Labo ESS, la socio-anthropologue au Cirtes (Belgique), Magalie Saussey a déclaré qu'il existe très peu d'études académiques qui ont articulé la question de genre et d'économie sociale (Manon Désert, 2014). Ainsi, notre mémoire va se focaliser sur cette question du genre et de l'économie

sociale, un sujet rarement abordé. A travers ce thème, nous cherchons à comprendre de quelle manière les sujets liés au genre sont articulés dans le secteur de l'économie sociale.

Comme le notent Isabelle Guérin et Miriam Nobre (2015), une lecture en termes de genre offre un regard nouveau sur l'économie sociale. Elle permet de mettre en évidence les inégalités de genre qui traversent ce secteur mais souvent ignorées ou masquées par les valeurs égalitaires défendues par l'économie sociale. Isabelle Guérin (2003a) propose d'analyser notamment la place et le rôle des femmes en économie sociale, les potentiels mais aussi les limites que ce secteur offre en matière d'émancipations des femmes (Isabelle Guérin, 2003). La question générale qui sous-tend notre recherche est la suivante : « **comment les questions du genre sont traitées en économie sociale** ». Pour répondre à cette question, nous allons nous focaliser sur la revue systématique de littérature à la lumière de la méthodologie PRISMA.

L'objectif de cette recherche est de recenser les écrits qui ont été publiés les 15 dernières années dans le domaine du genre et de l'économie sociale. Il sera question pour nous de faire un état des lieux sur les publications ayant abordé ce thème entre 2007 et 2022. Ainsi, nous allons mettre à la disposition des chercheurs qui vont nous lire des différentes données qui pourront leur permettre d'orienter leurs futures études dans le secteur du genre et de l'économie sociale. Outre la problématique et la conclusion, cette recherche va se focaliser sur trois principaux points à savoir : la méthodologie de recherche, les résultats qui seront essentiellement constitués des synthèses des différents travaux que nous avons inclus dans la revue systématique de littérature ainsi que la discussion des données.

II.METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le présent mémoire est une revue systématique de littérature sur le genre et l'économie sociale. Dans ce travail, nous allons présenter la manière dont les questions de genre sont construites en économie sociale. Ainsi, nous avons recensé les différents travaux qui ont été publiés de 2007 à 2022 sur ce sujet. Les différentes références identifiées ont été sélectionnées et analysées à partir de la méthodologie PRISMA utilisée pour la réalisation des revues systématiques de littérature. Selon Sébastien Mateo (2020 : 5) cette méthodologie repose sur quatre phases essentielles à savoir : « l'identification des références après interrogation d'une ou plusieurs bases de données (revue systématique), la sélection des références basée sur la lecture du titre et du résumé après suppression des doublons lorsque plusieurs bases de données ont été consultées, l'éligibilité des articles après lecture du texte intégral et enfin l'inclusion des études.

La sélection, l'éligibilité et l'inclusion dépendent des critères d'inclusion et d'exclusion fixés a priori selon la question de recherche ».

A partir de ces phases nous avons structuré notre approche méthodologique en quatre sous-points. Dans un premier temps nous allons présenter les différents mots-clés qui ont été introduits dans différents moteurs de recherche, en deuxième lieu nous allons identifier les différentes publications répertoriées à partir de ces mots-clés. Ces références sont issues à la fois des moteurs de recherche mais aussi d'autres sources d'informations. Pour plus de clarté et de précisions, les différents articles identifiés seront présentés sous-forme de tableaux (tableaux à retrouver dans les annexes). En troisième lieu, nous allons présenter les travaux sélectionnés à partir des critères d'inclusion et d'exclusion que nous avons mis en place. Enfin, nous allons présenter les critères choisis pour analyser les études répertoriées.

II. 1 Définition des mots clés

Les différentes publications que nous avons mobilisées pour réaliser cette revue ont été identifiées entre Avril 2021 et Mars 2022 sur les moteurs de recherche ci-après : Google Scholar, Cairn et Jstor. Nous avons utilisé 6 mots clés pour faire la recherche bibliographique. Ces derniers ont été croisés deux à deux. Selon Hervé Dumez (2011 : 20) ce type de croisement des mots clés est d'une importance capitale : « cette démarche est la plus simple, la plus robuste et la plus féconde car elle permet de repérer les références nécessaires et les revues spécialisées pour sa recherche dans un temps record ». Dans le tableau ci-après nous allons présenter les mots clés qui ont été retenus pour effectuer la recherche bibliographique :

Tableau 1. Les mots-clés identifiés à partir de notre sujet de recherche

Numéro	Mots-clés identifiés
1	Genre et économie sociale
2	Genre et économie solidaire
3	Genre, économie sociale et solidaire
4	Egalité homme-femme et économie sociale
5	Egalité homme-femme et économie sociale et solidaire
6	Féminisme et économie sociale

Source : conception de l'auteur.

En effet, les mots clés présentés dans le tableau ci-dessus sont le croisement systématique de plusieurs mots qui correspondent au concept de genre comme par exemple l'égalité, le

féminisme et ceux qui sont en lien avec le concept de l'économie sociale tels qu'économie solidaire et économie sociale et solidaire.

Afin de limiter la collecte des informations précisément sur notre sujet de recherche axé sur le genre et l'économie sociale, nous avons utilisé la conjonction de coordination « et » entre chacun de deux mots clés choisis. Après, cette étape, nous sommes passés à l'identification des différents documents.

II.2 Identification des publications

Nous avons identifié les publications sur base de l'année de publication car l'objectif était de collecter les travaux qui ont été publiés entre 2007 et 2022. Les travaux publiés avant 2007 ont été automatiquement exclus de cette recherche bibliographique. Pour collecter les informations pertinentes sur notre sujet, nous avons insérés les mots clés dans les bases des données majeures que nous avons privilégié en étant beaucoup plus sélectif comme par exemple filtrer les publications des 15 dernières années. A partir des mots clés introduits dans les moteurs de recherche nous avons identifié 30 références présentées dans les annexes. Dans ce tableau nous avons présenté à la fois les mots clés croisés ainsi que les articles qui ont été générés pour chacun de mot clé en précisant le titre du document, l'auteur ainsi que l'année de publication.

Ce nombre nous a paru insuffisant pour y trouver des travaux importants relatifs à notre sujet de recherche. Ainsi, nous avons jugé nécessaire d'élargir la recherche bibliographique en fouillant dans d'autres sources d'informations. Nous avons mené des recherches spécifiques sur les auteurs clés ayant conduits plusieurs études sur le genre et l'économie sociale notamment Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur. Nous avons en plus approfondi nos recherches dans différentes revues scientifiques telles que la revue internationale de l'économie sociale et la revue française de socio-économie. Enfin, une autre notice pour élargir la recherche bibliographique a été de fouiller dans les références bibliographiques des différentes publications identifiées. Nous avons estimé que cette stratégie pouvait nous apporter des informations beaucoup plus intéressantes sur notre recherche. A partir de ce processus nous avons identifié 16 publications supplémentaires qui sont présentées dans les annexes. Au total, nous avons identifié 46 références. Parmi elles 30 ont été répertoriées à partir des moteurs de recherche. A ce chiffre nous avons ajouté 16 publications issues des sources d'informations complémentaires. Après suppression des doublons, nous avons retenu dans l'ensemble 35 publications.

II.3 Documents sélectionnés

La lecture des titres et résumés de ces 35 références bibliographiques nous a permis d'éliminer 5 publications qui ne faisaient pas explicitement allusion aux femmes, au genre et à l'économie sociale ou d'autres concepts similaires à l'économie sociale. Après cette suppression seules 30 références ont été retenues pour une lecture intégrale. Au terme de cette lecture, nous avons finalement retenu 20 articles qui sont présentés dans le tableau ci-après. La présentation de ces documents se basent sur le titre, l'auteur, l'année de publication, la zone de couverture, les secteurs d'activités, les types d'organisation et l'objectif de chacune des recherches.

Tableau 2. Présentation des articles sélectionnés pour analyse

N	Titre	Auteurs	Année	Zone de couverture	Secteurs d'activités	Types d'organisations	Objectif
1	Initiatives solidaires des femmes et résistances	Madeleine Hersent et Jean-Louis Laville	2017	France	Restauration, coiffure...	Initiatives solidaires féminines	Présenter les inégalités subies par les initiatives solidaires des femmes et les voies pour réduire ces inégalités de genre.
2	L'économie solidaire sous le prisme du genre : une analyse critique et possibiliste	Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur	2019	Principalement le Brésil et le Pérou	Agroécologie au Brésil et restauration collective au Pérou	Initiatives solidaires femmes comme par exemple les cantines collectives	Proposer une contribution théorique sur l'économie solidaire et le genre
3	Economie solidaire et théories féministes : pistes pour une convergence nécessaire	Isabelle Hillenkamp, Isabelle Guérin et Christine Verschuur	2014	Exemples du Nord et du Sud	Production artisanale ou agricole, finances solidaires...	Principalement les initiatives solidaires féminines	Contribuer à une réflexion croisée sur l'économie sociale et les théories féministes
4	L'économie solidaire revisitée à la lumière du genre Changement social ou subordination féminine ?	Isabelle Guérin et Miriam Nobre	2015	Exemples des plusieurs régions	Restauration collective, secteur d'assainissement...	Les initiatives d'économie sociale dans l'ensemble	Proposer de revisiter l'économie solidaire à la lumière du genre
5	Possibilités et limites de la construction de l'égalité de genre dans l'économie solidaire	Miriam Nobre et Taís Viudes de Freitas	2011	Amérique Latine	Service d'alimentation, couture, recyclage de déchets solides et travaux de construction	Cantines populaires et coopératives	Présenter comment les sujets tels que la division sexuelle du travail et la rémunération sont traités.

6	Mésaventure ou mauvaises habitudes ? La disparition des femmes dans les discours locaux sur L'économie sociale au Québec	Denyse Côté et Étienne Simard	2013	Québec	Activités de type communautaires	Micro-projets solidaires animés par les femmes	Vérifier si les femmes sont toujours absentes du discours local sur l'économie sociale
7	Empoderamiento des femmes par l'économie populaire solidaire : participation et visibilité des femmes en Bolivie	Sophie Charlier	2011	Bolivie	Commerce équitable	Associations	Montrer comment les pratiques d'économie solidaire se situent tantôt en résistance, tantôt en lien avec le système économique mondialisé dominant
8	Quelle place pour les femmes dans les instances dirigeantes des associations ? Une perspective internationale (Espagne, France, Grande Bretagne)	Érika Flahault et Anne Guardiola	2009	Espagne, France et Royaume-Uni	Secteurs d'activité diversifiés comme action sociale, action humanitaire...	Associations	Faire un bref état des lieux de la place des hommes et femmes au sein des bureaux associatifs
9	Emploi associatif, féminisme et genre	Érika Flahault, Annie Dussuet et Dominique Loiseau	2014	France	Défense des droits des femmes	Associations dites féministes	Examiner les conditions de travail et d'emploi des femmes salariées dans les structures associatives féministes
10	Des emplois soutenables dans les associations ? La part du genre	Annie Dussuet et Érika Flahault	2012	France	Services aux personnes et défense des droits des femmes	Associations	Interroger les spécificités présentées par l'emploi dans les associations au prisme du genre.
11	L'économie sociale et solidaire, un levier de l'empowerment des femmes : étude	Aicha Ahnach et Lahoussine Rachidi	2020	Maroc	Agriculture	Coopératives féminines	Etudier le rôle de l'économie sociale et solidaire dans l'empowerment des femmes.

	exploratoire qualitative des adhérentes de la coopérative agricole féminine Tadmamte						
12	La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales	Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog	2007	France	Tous les secteurs d'activités	Associations	Dresser principalement un état des lieux de la place des femmes dans les structures dirigeantes.
13	L'âge des associations a-t-il une influence sur le profil Socio démographique de leurs dirigeants ?	Lionel Prouteau, Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog	2008	France	Tous les secteurs d'activités	Associations	Examiner l'effet de l'âge des associations sur la composition des bureaux des associations.
14	Difficiles convergences : mouvement des femmes et économie sociale, l'expérience québécoise	Denyse Côté	2011	Québec	Activités de type communautaire	Organisations solidaires féminines	Analyser la difficulté d'insertion de paradigmes féministes au sein de l'économie sociale.
15	La distance croissante entre le mouvement des femmes et l'économie sociale : réflexions sur le cas du Québec vu depuis le Saguenay-lac Saint-Jean	Suzanne Tremblay, Pierre-André Tremblay, Josie-Ann Bonneau, Danielle Maltais et Marielle Tremblay	2015	Québec	Activités de type communautaire	Organisations solidaires des femmes	Présenter une réflexion sur l'utopie économique que représente l'économie sociale et solidaire portée par le mouvement des femmes.
16	Rôle des femmes entrepreneures dans le renforcement de	James Oriza et Bénédique Paul	2014	Haïti	Microfinance et agriculture	Coopératives	Montrer le rôle des femmes dans l'émergence de l'économie sociale et solidaire

	l'économie sociale et solidaire en Haïti						
17	L'économie solidaire depuis une approche féministe : une analyse critique et possibiliste	Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur	2021	Plusieurs régions du Monde	Plusieurs secteurs d'activités par exemple l'agroécologie	Associations	Savoir à quelles conditions l'ES peut offrir des voies transformatrices et durables pour le changement social féministe.
18	Femmes et économie solidaire : opportunités et dangers	Isabelle Guérin	2017	Exemples du Nord et du Sud	Divers secteurs d'activités	Différentes organisations solidaires	Présenter les perspectives offertes par l'ES en termes d'inégalités entre hommes et femmes
19	Sécuriser l'existence des femmes et résister. Raisons d'agir des initiateurs et initiatrices d'Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire	Magalie Saussey et Florence Degavre	2015	France	Initiatives productrices de biens et/ou de services	Principalement les associations	Explorer le lien entre émancipation et réciprocité au sein des OESS
20	Les inégalités de pouvoir au sein des coopératives de Femmes au Maroc	Saâdeddine Igamane	2020	Maroc	Agriculture, artisanat, élevage et couture	Coopératives féminines	Faire une analyse critique du partage du pouvoir entre des femmes présentant des profils variés au sein de la coopérative.

Source : conception de l'auteur

Les publications retenues pour la revue systématique de littérature et présentées dans le tableau ci-haut ont été choisies à partir de certains critères d'inclusion et d'exclusion que nous avons mis en place.

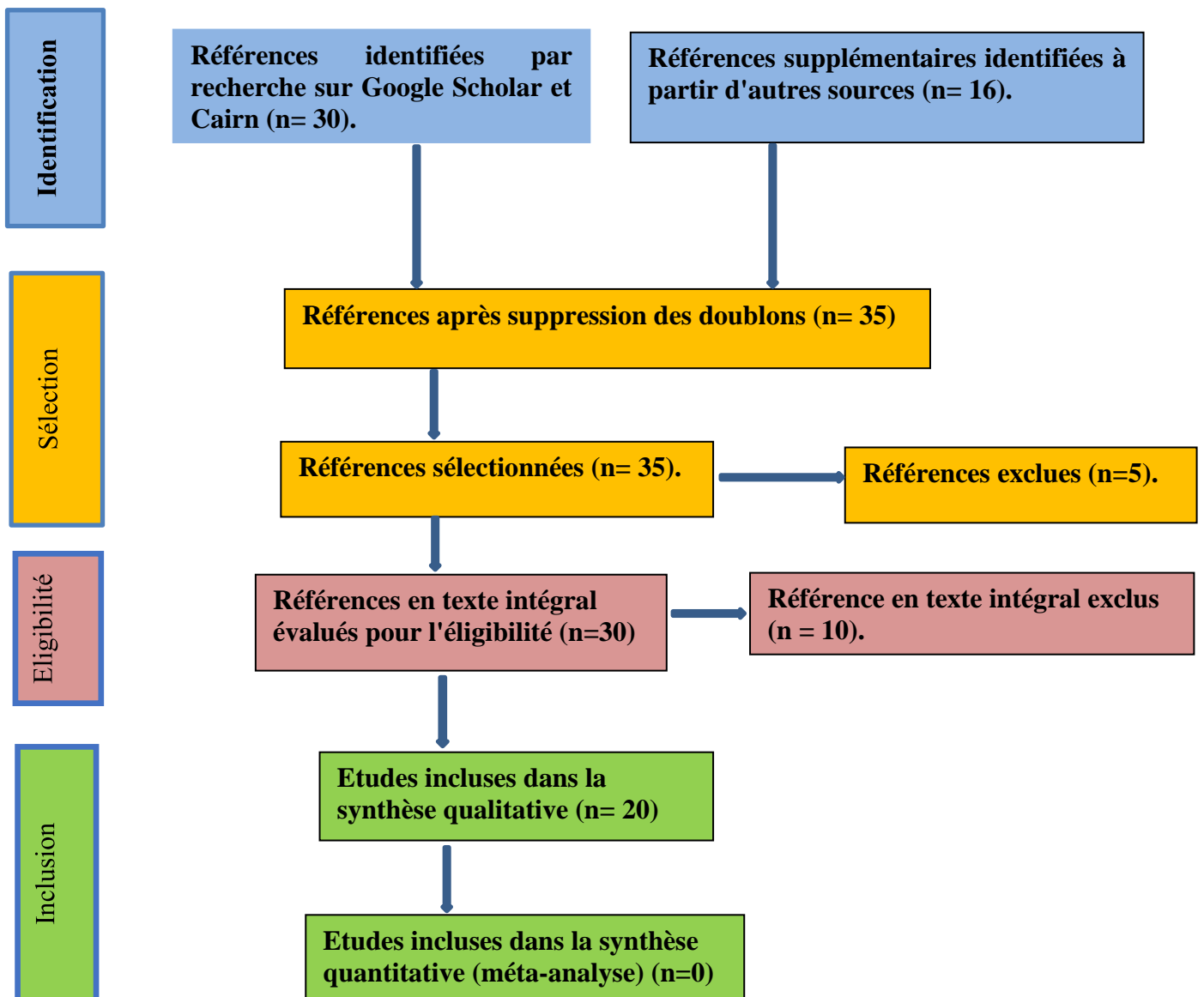
a) Critères d'inclusion

Plusieurs critères d'inclusion ont été choisis pour sélectionner les 20 publications à inclure dans la revue systématique de littérature. En première position, seules les références ayant fait mention explicite des femmes ou du genre en économie sociale dans leur texte ont été retenus. En deuxième position, nous avons sélectionné les publications qui ont clairement parlé des questions de genre et de l'économie sociale ou des concepts proches comme par exemple économie sociale et solidaire ou des associations. Les publications qui ont fait mention dans leurs méthodologies des femmes œuvrant dans le secteur de l'économie sociale ou économie solidaire ont été également sélectionnées. Bref, tous les sujets en lien direct avec le sujet des femmes et économie sociale, genre et économie sociale ou alors femmes et associations sans but lucratif ont été retenus.

b) Critères d'exclusion

Les 10 autres publications ont été exclus sur base de certains critères que nous avons mis en place. Les travaux qui ne faisaient pas référence aux femmes ou genre dans le secteur de l'économie sociale ont été tous éliminés de notre étude. Nous avons par exemple écarté les publications qui ont traité du genre simplement dans le secteur de l'économie classique ou ceux traitant des femmes en développement. Les références ayant parlé uniquement de l'économie sociale sans y associer les femmes ont été exclus. Nous avons également éliminé les travaux qui ont traité du genre sans faire référence à l'économie sociale ou les concepts similaires comme économie solidaire, économie sociale et solidaire ainsi que les différents types d'organisations d'économie sociale. Enfin, nous avons aussi écarté le sujet dont le thème principal n'était pas le genre et le secteur de l'économie ou ayant tout simplement évoqué ce thème de manière disparate mais sans l'avoir exploité à fond. Bref, tous les travaux ayant parlé de notre sujet de recherche de manière généraliste ont été exclus. Ceci étant, nous allons présenter dans le schéma récapitulatif suivant, les résultats trouvés à partir des quatre phases de la revue systématique de littérature. Il s'agit de l'identification des références, la sélection, l'éligibilité ainsi que l'inclusion des références.

Schéma 1. Résultats obtenus à partir des phases de la revue systématique de littérature



Source : conception de l'auteur à la lumière du diagramme de flux PRISMA inspiré de Michel Gedda (2015).

II.4 Critères d'analyse de données

Les publications retenues pour la revue systématique de littérature ont été chacune analysée en profondeur à partir des critères suivants : Titre de la référence, auteur (s), année de publication, nature du document (article publié dans une revue scientifique, chapitre ouvrage, ouvrage, mémoire ou thèse), question de recherche, objectif de la recherche, méthodologie de recherche (par exemple méthodes qualitatives ou quantitatives, techniques de collecte de données ou encore le nombre de participants ainsi que le contexte de l'étude), résultats de la recherche, les apports théoriques ainsi que les apports empiriques et enfin l'appréciation critique.

Les 20 publications retenues sont principalement issues de la revue de littérature francophone. Dans le point ci-après, nous allons présenter la synthèse de ces différentes références avant de déboucher sur la discussion des résultats et la conclusion.

III. RESULTATS

A partir des résultats obtenus de 20 publications incluses dans cette recherche, nous avons pu identifier cinq principaux thèmes grâce à l'analyse thématique manuelle. Le premier thème identifié aborde le rôle des femmes en économie sociale. Le deuxième thème est axé sur la difficile convergence entre le mouvement des femmes et l'économie sociale. Les inégalités de genre en économie sociale ont constitué le troisième de cette recherche. Ensuite nous avons le quatrième point qui a traité de l'économie sociale comme un levier pour l'empowerment des femmes. Enfin, nous avons parlé de potentialités et limites pour l'émancipation des femmes en économie sociale.

III.1 Rôle des femmes en économie sociale

Le premier thème que nous avons repéré à partir de l'analyse des documents est le rôle que jouent les femmes dans les organisations d'économie sociale ou encore la surreprésentation des femmes dans le secteur d'économie sociale. Ainsi, cinq publications abordent cette thématique. Denyse Côté (2010), qui évoque ce thème note que les femmes sont majoritaires dans les organisations d'économie sociale. Leur présence est remarquable dans les secteurs traditionnellement féminins comme par exemple l'action sociale et l'action humanitaire. Isabelle Hillenkamp, Isabelle Guérin et Christine Verschuur (2014) examinent un autre angle de ce thème en insistant sur les motivations qui poussent les femmes à s'investir davantage dans les initiatives solidaires.

Ce sont les inégalités entre hommes et femmes ainsi qu'entre femmes mais également les constructions culturelles qui fondent la division sexuelle du travail qui sont les premières motivations. Cette division sexuée du travail joue en défaveur des femmes. Ces dernières peinent à s'insérer dans l'économie globale et font également face à des lourdes obligations domestiques. Pour faire face à ces discriminations, les femmes mettent en place les activités situées au confluent des sphères productive et reproductive pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles. Elles effectuent principalement leurs pratiques économiques au sein de réseaux ou de groupes ancrés dans leurs territoires de vie.

Selon Isabelle Guérin et Miriam Nobre (2014 : 429) ces nouvelles pratiques économiques basées sur le social jouent un rôle important pour les femmes : « ces initiatives cherchent d'abord à répondre à de nouveaux besoins et à résoudre des problèmes auxquels ni le marché ni l'action publique ne peuvent ou ne peuvent plus répondre de manière satisfaisante. Elles offrent un moyen de soulager le quotidien des femmes qui les animent, poussées avant tout par le besoin et la nécessité ». De leur côté, James Oriza et Bénédicte Paul (2014) considèrent les femmes comme catalyseurs de l'émergence de l'économie sociale. De par leur expérience dans l'économie informelle, les fonds de commerce et la micro-finance elles constituent un potentiel pour la réussite du champ d'économie sociale. Malheureusement, cette potentialité est moins exploitée. L'apport économique des femmes reste invisible à cause de la dimension informelle de leurs activités et du manque d'organisations.

Comme le notent Madeleine Hersent et Jean-Louis Laville (2017) bien que les femmes soient premières à s'engager dans les initiatives solidaires, leurs pratiques souffrent principalement du manque de reconnaissance. Les activités économiques mises en place par les femmes sont dévalorisées alors qu'elles visent à changer la vie des femmes et celle de leur territoire. Ces discriminations subies par les femmes sont liées à leur sexe. C'est parce qu'elles sont femmes que leurs compétences et pratiques sont sous-estimées.

III.2 Difficile convergence entre mouvements de femmes et l'économie sociale

Le deuxième thème que nous avons identifié à travers la lecture des différents documents est le rapport établi entre l'économie sociale et les mouvements des femmes. Ainsi, 3 publications sur 20 constatent la difficile convergence entre les mouvements de femmes et l'économie sociale. Toutes les trois études ont été menées au Québec. Denyse Côté (2011) révèle par exemple qu'à travers la marche organisée en 1995 les groupes des femmes ont joué un rôle primordial dans l'émergence de l'économie sociale au Québec. C'est à la suite de cette marche qui dénonçait la violence et la pauvreté que le gouvernement québécois a accepté de financer le secteur de l'économie sociale. Cette promesse a été considérée par les femmes comme une réponse à leur revendication des infrastructures sociales.

Depuis lors les mouvements des femmes se sont investis dans la co-construction des mesures d'appui à l'économie sociale. Entre 1996 et 1999, ils ont participé à la cogestion régionale des fonds alloués à l'économie sociale avec le gouvernement québécois. Bien que les nouvelles mesures d'appui à l'économie sociale aient permis au mouvement féminin de s'insérer dans la sphère publique, il faut noter qu'elles ont parallèlement exclus les femmes de l'économie

sociale. Les critères choisis pour financer les projets sociaux en sont une illustration. C'est la rentabilité économique qui a été mis en avant au détriment de la rentabilité sociale. La volonté manifestée au départ par les autorités gouvernementales d'associer les groupes des femmes régionaux à la coconstruction des mesures de soutien à l'économie sociale n'était qu'éphémère.

Dans une nouvelle étude empirique menée en 2013 en collaboration avec Étienne Simard, Denyse Côté confirme l'entière disparité des groupes des femmes dans le discours sur l'économie sociale. Choisis au départ, pour la cogestion des politiques publiques d'appui en économie sociale, le mouvement féminin continue d'être absent des structures de financement bien que cogérées avec la société civile. En plus, les projets sociaux portés par ces groupes des femmes ne bénéficient plus du financement gouvernemental. Malgré leur souci de solliciter des fonds, ces femmes sont limitées par les critères de financement des projets en économie sociale qui privilégient la rentabilité économique au détriment de la rentabilité sociale. Ce choix pénalise principalement les groupes de femmes qui ont pour mission la finalité sociale plutôt que la recherche du profit. Cette situation démontre que les groupes des femmes et le champ de l'économie sociale qui ont œuvré ensemble en leur début sont considérés actuellement comme deux secteurs différents. Cette tension trouve son fondement dans les mesures d'appui à l'économie sociale mises en place par le gouvernement québécois. Acceptée au début, la vision féminine de l'économie sociale a été finalement oubliée par les autorités étatiques qui la considèrent comme contradictoire avec la perspective classique de l'économie.

A partir d'une étude empirique, Tremblay Pierre-André et al (2015) trouvent trois pistes de réflexion pour expliquer la distanciation entre économie sociale et groupes des femmes. Premièrement, le projet actuel de l'économie sociale accorde plus d'importance à la rentabilité économique plutôt qu'à la rentabilité sociale comme cela a été le cas au départ. Cette vision dictée par l'institutionnalisation de l'économie sociale s'est fortement éloignée de la vision initiale présentée par le mouvement des femmes basée sur la solidarité et l'équité. Deuxièmement, la perspective féministe et l'aspect de genre ont totalement disparu du discours sur l'économie sociale. Et pourtant, la lutte contre les inégalités de genre avait été une priorité de l'économie sociale à ses débuts. Troisièmement, la valorisation et la reconnaissance du travail effectué par les femmes qui avaient constitué au départ la préoccupation majeure de l'économie sociale ne l'est plus. Il se dessine au sein de ce secteur une division sexuelle du travail qui propose aux femmes des emplois peu qualifiés et mal rémunérés contrairement à sa vision de départ de visibiliser la valeur économique féminine. Cette nouvelle conception de

l'économie sociale s'oppose à l'idée initiale du groupe des femmes qui voyait en ce secteur une piste pour visibiliser l'apport économique des femmes.

III.3 Inégalités de genre en économie sociale

Le troisième thème qui ressort de l'analyse des documents est relatif aux inégalités de genre observées en économie sociale. Les auteurs abordent deux sous-thèmes. D'une part, les inégalités présentées sont liées à la qualité de l'emploi. Et d'autre part, ils abordent les obstacles rencontrés par les femmes pour franchir les postes de responsabilités au sein des organisations d'économie sociale. Ainsi, 6 publications explorent ces deux sous-thèmes. Parmi elles, 2 évoquent les inégalités relatives à la qualité de l'emploi et 4 s'attellent aux inégalités de pouvoir entre hommes et femmes mais également entre les femmes.

a) Division sexuée de l'emploi

Annie Dussuet et Erika Flahault (2012) qui abordent ce sous-thème s'intéressent à la soutenabilité des emplois dans les associations. Elles remarquent que les emplois offerts dans les associations sont largement occupés par les femmes. Cette féminisation de l'emploi associatif est due au fait que ce secteur propose des emplois considérés socialement comme féminins car ils s'inscrivent dans la continuité de leurs responsabilités domestiques. Bien que les femmes soient majoritaires dans les associations, il faut cependant noter que cette surreprésentation ne joue pas à leur faveur. On trouve dans ce secteur des normes de qualité d'emploi distinctes pour les hommes et les femmes. Cette soutenabilité de l'emploi associatif inspiré du genre pénalise principalement les femmes. Les rôles, les compétences et les conditions de travail ne sont pas semblables pour les emplois destinés aux hommes et aux femmes.

La soutenabilité genrée de l'emploi assigne aux femmes des activités qui sont socialement indispensables pour elles mais aussi dévalorisées. Entant que mères, les femmes travaillent de moins en moins et s'occupent davantage de leurs foyers. Ainsi, elles dépendent principalement de revenus de leurs conjoints. Dans ce contexte, les emplois à temps partiel et moins rémunérés semblent adaptés aux femmes afin de leur permettent de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. C'est du moins les explications données par les pouvoirs publics pour justifier ce phénomène. Pour les auteures, le fait de considérer le travail à temps partiel comme « convenable pour les femmes » est une construction sociale. En effet, face à la crise de l'emploi, la population active féminine à temps partiel joue par contre le rôle d'une variable d'ajustement. Qu'en est-il alors le cas des associations qui se revendiquent féministes ?

Les associations dites féministes ne font pas mieux que les autres associations. Selon Érika Flahault et Annie Dussuet ainsi que Dominique Loiseau (2014), ces structures proposent à leurs salariées femmes des emplois de faibles qualités. On y trouve des contrats de travail « atypiques », souvent à durée déterminée et à temps partiel. Les rémunérations perçues par ces femmes sont minimales et leurs perspectives de carrière restent limitées. Dans une perspective du genre, ces auteurs révèlent que ces inégalités trouvent leur fondement dans la division sexuelle du travail qui attribue aux femmes les rôles particuliers issus des fonctions de care. Les emplois à temps partiel par exemple ne sont pas une facilité de gestion pour les associations mais plutôt une construction sociale qui estime que ce mode de travail est plus adapté aux femmes.

Les activités réalisées par ces associations féministes s'inscrivent elles-mêmes dans cette division sexuelle du travail. Elles ont pour mission de proposer des services aux femmes en tenant compte de leurs situations particulières structurées par une société genrée. Cette vision de care pèse lourdement sur les emplois proposés. Elle impose aux associations des modes d'organisations spécifiques qui s'opposent aux logiques d'emploi « typique ». En outre le processus de professionnalisation des salariées entamé par ces associations n'a jamais abouti. D'une part parce que ces structures du mal à objectiver leurs activités de care et d'autre part, cette reconnaissance professionnelle est pénalisée par les modalités de financement qui accordent moins d'attention aux projets sociaux portés par ces associations.

b) Pouvoir des femmes limité par le plafond verre

Abordant ce sous-thème, Érika Flahault et Anne Guardiola (2009) remarquent qu'il existe des inégalités quant à l'accès des hommes et des femmes aux postes de responsabilité. Dans leur étude, ces auteures questionnent la place des hommes et des femmes dans les bureaux associatifs dans trois pays européens (Espagne, France et Royaume-Uni). Dans tous les trois pays étudiés, les femmes bénévoles sont majoritaires notamment dans les associations œuvrant dans le secteur de l'action sociale. Bien que le bénévolat soit constitué majoritairement des femmes, il faut par contre noter que cette surreprésentation féminine disparaît quand il s'agit des postes de direction. Au Royaume-Uni par exemple, malgré la présence majoritaire des femmes bénévoles (64%) dans les associations, leur part aux postes de responsabilité est estimée à 46,4%, chiffre inférieur à leur nombre tant que bénévoles. Toutefois comparés au monde politique, ce chiffre est supérieur. Les femmes accèdent facilement au pouvoir dans les associations qu'en politique.

L'étude révèle qu'il existe une ségrégation de postes de direction. La présidence des associations est assurée principalement par les hommes alors que les femmes sont plus remarquables aux postes de secrétaires et de trésoriers. En France, la part des hommes présidents des associations est évaluée à 69% alors que les femmes sont plus souvent secrétaires (57%) et trésorières (42%). Ces résultats présentent un partage égal du pouvoir quand on regarde l'ensemble des fonctions dirigeantes. Toutefois, selon les auteures, « la division sexuée des rôles se réalise en interne, au sein du bureau, d'une part, le secrétariat pour les femmes, d'autre part, pour les hommes, les postes de président et souvent de trésorier » Érika Flahault et Anne Guardiola (2009 :3)

Ces inégalités de pouvoir s'observent également entre les femmes. Selon Saâdeddine Igamane (2020) qui a fait une analyse empirique sur cette question au sein de quelques coopératives féminines, les femmes qui participent au sein de ces coopératives ne jouissent pas des mêmes privilèges. En dehors, du fait que la participation des adhérentes de base et des dirigeantes aux coopératives aient permis aux unes et aux autres de s'ouvrir au monde extérieur, il faut toutefois noter que les dirigeantes bénéficient des avantages supplémentaires. Elles sont les seules à prendre les décisions de manière informelle sans l'implication des adhérentes de base qui en assurent simplement l'exécution. En plus, il se dessine des discriminations quant au partage du pouvoir. Les adhérentes dotées des potentiels culturel, relationnel et économique ont accès au pouvoir contrairement à celles qui réalisent les tâches manuelles. Devenir dirigeante d'une coopérative n'est pas une simple coïncidence. Les dirigeantes amènent avec elles des différentes compétences culturelles, relationnelles et la maîtrise du métier qui leur permettent d'avoir une longueur d'avance sur les adhérentes de base.

La maîtrise de ces zones d'incertitude leur permet d'assurer leur autorité et rester à la tête des postes dirigeants de coopératives le plus longtemps possible. Moins instruites, les adhérentes de base approuvent cette autorité. Ainsi, on constate une valorisation et une reconnaissance du travail réalisé par les dirigeantes au sein des coopératives alors que les tâches manuelles réalisées par les adhérentes sont de moins en moins valorisées. Sous la pression des logiques marchandes et capitalistes, les coopératives s'écartent de plus en plus de leur perspective solidaire du départ laissant ainsi place à l'individualisme et l'utilitarisme.

Malgré ces inégalités entre hommes et femmes ainsi qu'entre femmes, Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog (2007) remarquent une croissance quoi que lente des femmes présidentes des associations depuis 2005. La part des femmes présidentes est passée de 26 % en 2003 à 31 % 2005 soit une progression de 5%. La faible féminisation des présidences des associations

puis celle des trésoreries sont compensées par la forte féminisation des secrétariats. Cela suggère que : « les postes de président et de trésorier sont des postes particuliers, investis d'un certain pouvoir, tandis que les postes de secrétaire sont moins décisionnaires et plus facilement laissés aux femmes, car souvent proches d'un secrétariat « classique » selon Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog (2007 : 16).

Les auteures notent en outre que la participation des femmes aux fonctions dirigeantes s'effectue particulièrement dans les jeunes associations orientées vers les populations fragiles ou vulnérables créées après les années 2001 alors que les anciennes associations sont souvent « verrouillées » par leurs dirigeants masculins. Elles attribuent l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes à la diversité des évolutions sociétales observées depuis les années 70 comme par exemple la création des activités dites « féminines », la qualification des femmes et la démocratisation de la société et de la vie associative. Dans une étude économétrique, Lionel Prouteau, Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog (2008) confirment la faible présence des femmes dans les fonctions dirigeantes des associations et particulièrement dans les bureaux des associations les plus anciennes. Ainsi, ils remarquent que les caractéristiques sociodémographiques des membres des bureaux associatifs semblent bien, du moins pour certaines d'entre elles, sensibles à l'âge des associations. Les associations les plus anciennes confient moins souvent des responsabilités aux femmes alors que les associations récentes semblent offrir un peu plus de responsabilité aux femmes. Malgré ces inégalités certains auteurs présentent l'économie sociale comme idéale pour l'autonomisation des femmes.

III.4 Economie sociale, un levier pour l'empowerment des femmes ?

Le quatrième thème identifié à partir de l'analyse des travaux est celui qui présente l'économie sociale comme une piste pour l'empowerment des femmes. Ainsi, 2 publications évoquent cette thématique. Selon Sophie Charlier (2011), les structures d'économie solidaire procurent aux femmes un certain empowerment à la fois individuel et collectif. Cette autonomisation ne se limite pas à la rentabilité économique mais elle va bien au-delà. Au niveau de l'empowerment individuel, ces organisations donnent aux femmes la possibilité de construire une image positive d'elles-mêmes (estime de soi). Elles offrent aux femmes les moyens nécessaires pour remettre en question les relations hommes-femmes basées sur les normes traditionnelles ainsi que les logiques marchandes de l'économie dominante. Par leur participation à ces organisations, les femmes bénéficient aussi des revenus pour subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs familles. Quoique fragile, cette autonomie financière permet toutefois aux femmes de se positionner autrement dans la famille.

Au niveau de l'empowerment collectif, ces organisations offrent aux femmes un cadre pour s'exprimer en toute liberté. A travers ces espaces les femmes discutent de leur vécu quotidien comme par exemple les violences intrafamiliales. Elles trouvent également un espace pour peaufiner des stratégies afin d'accéder aux postes de responsabilité souvent masculinisés. A travers ces organisations économiques solidaires, les femmes trouvent également un moyen pour s'intégrer dans le monde politique car celles-ci font du combat politiques l'une de leurs priorités. Aicha Ahnach et Lahoussine Rachidi (2020) abordent dans le même sens. Ils notent que la participation des femmes aux activités coopératives leur permet d'avoir l'empowerment à la fois individuel et collectif.

Malgré ce constat positif, il faut cependant noter que cette autonomisation reste fragile et balbutiante. Selon Sophie Charlier (2011), le chemin qui mène vers l'empowerment des femmes est parsemé d'embûches. Au sein de certaines organisations d'économie sociale les femmes qui militent contre les inégalités de genre par exemple sont obligées de se conformer à certaines valeurs culturelles. En plus, les principes axés sur la réciprocité et la complémentarité sont revisités à la lumière du déterminisme culturel du pouvoir entre les hommes et les femmes. Pour leur part Aicha Ahnach et Lahoussine Rachidi (2020) remarquent que bien que les activités coopératives soient théoriquement adaptées pour l'autonomie des femmes de par ses fonctions économique et sociale, elles n'ont pas encore réussi à sortir les femmes des conditions précaires. Les conditions de précarité des revenus des femmes ne leur permettent pas d'assurer une autonomie financière. Toutes fois cette autonomie économique est évaluée au cas par cas. Certaines femmes mieux que d'autres sont de plus en plus autonomes suite à leur personnalité et priorités qu'elles s'imposent.

III.5 Construction de l'égalité en économie sociale : potentialités et limites pour l'émancipation des femmes

Enfin, le dernier point que nous avons épinglé à partir des travaux répertoriés est celui des voies que proposent les organisations d'économie sociale pour l'émancipation des femmes. Ce thème est scindé en deux parties. D'un côté, les auteurs présentent les potentialités des OES (Organisations d'Economie Sociale) pour l'émancipation des femmes et de l'autre côté ils abordent les limites de ces pratiques quant à l'émancipation des femmes. Ainsi, 7 publications sur 20 évoquent ce thème.

a) Les potentialités des OES pour l'émancipation des femmes.

Traitant de ce thème Miriam Nobre et Taís Viudes de Freitas (2011), soulignent que les organisations d'économie sociale qui s'opposent à la logique du marché tentent de proposer des relations non hiérarchisées et plus égalitaires qui peuvent jouer en faveur des femmes. Les auteures remarquent par exemple la présence majoritaire des femmes tantôt dans les initiatives qui soutient une socialisation du travail reproductif, ou encore celles orientées principalement vers le travail productif. Ceci met en lumière la volonté de ces pratiques de mettre en place des alternatives qui visent un « bien vivre ». Ces initiatives sociales offrent ainsi aux femmes les moyens pour articuler les activités des sphères dites « productives » et « reproductive », grâce à la socialisation, mais aussi la revalorisation des activités de soin à autrui constatent Isabelle Guérin et Miriam Nobre (2014). La spécificité des OES c'est aussi leur ancrage dans le local. De ce fait, elles adaptent leurs pratiques en fonction des réalités locales. En plus, ces initiatives mettent en lumière, les nouvelles formes d'interdépendance entre action et protestation et donnent un sens nouveau à l'engagement politique.

Selon Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur (2019) en dehors du fait que les OES proposent une nouvelle façon de faire de la politique en articulant diverses pratiques (discussion, la mobilisation, la résistance, voire la révolte), ces initiatives renouvellent également l'économie comme catégories d'action et de pensée. Elles ont pour objectif de visibiliser le potentiel dont dispose les femmes en matière de création de richesses mais aussi plaident pour des nouveaux rapports de productions et de nouvelles conceptions de la richesse occultés par la séparation arbitraire des sphères productives et reproductives. A partir de cette articulation des sphères productive et reproductive, Isabelle Guérin et Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur (2021) dévoilent quatre conditions par lesquelles l'économie sociale peut offrir des voies transformatrices et durables pour le changement social féministe. La première condition est de communaliser la reproduction sociale. Il s'agit de réorganiser les rapports de reproduction sociale de façon équitable et durable. La deuxième condition est de s'engager pour la reproduction durable de la vie. Quand la survie des femmes dépend de la reproduction de la vie, ce remodelage de la reproduction sociale les pousse à s'investir dans la conservation de la reproduction de la vie, comme par exemple la préservation des ressources naturelles essentielles. La troisième condition est de proposer des nouvelles pistes d'appropriation du travail qui imposent la revalorisation du travail des femmes. Il s'agit non seulement de quantifier l'équivalent monétaire des activités de reproduction mais aussi de reconnaître leur valeur sociale et symbolique (valoriser, à la fois financièrement et symboliquement, les

différentes dimensions de la reproduction sociale). La quatrième condition est de construire une économie plurielle, tournée vers la démocratie et l'égalité. Il s'agit de réarticuler les quatre principes de l'économie plurielle à savoir la réciprocité, la redistribution, le householding et le marché sur base des principes de démocratie et d'égalité en protestant contre la subordination des femmes subalternes.

Pour Isabelle Guérin (2017) l'économie solidaire peut répondre à trois enjeux décisifs par rapport à la question des inégalités hommes-femmes. En premier lieu, les initiatives d'économie sociale proposent d'une part, une justice de proximité qui permet de couvrir les carences d'une justice insensible aux problèmes particuliers des femmes. Pour ce faire, elles fournissent des informations sur les droits des femmes et leur proposent aussi des services afin de combler les imperfections des droits existants. D'autre part, ces initiatives offrent un cadre de dialogue social pour lutter contre les inégalités de genre. Ce dialogue social passe par la mise en place des espaces publics de proximité qui permettent à chaque personne de discuter de ses problèmes. Les pratiques d'ES instaurent un climat de confiance qui permet aux femmes de s'exprimer librement sur leurs difficultés quotidiennes, par exemple les obligations domestiques ainsi que les violences intrafamiliales. En Deuxième lieu, les initiatives d'économie sociale revalorisent les activités de soin à autrui qui continuent d'être considérées comme l'apanage des femmes. Au-delà de la professionnalisation de ce type d'activités, les pratiques de l'ES militent pour la reconnaissance du bénévolat et contribue à l'évolution de l'imaginaire collectif grâce aux échanges entre familles et prestataires de services. On voit émerger d'espaces intermédiaires situés à cheval entre le privé-domestique et le public permettant de socialiser une partie des problèmes gérés jusque-là de manière uniquement privée. En Troisième lieu, les initiatives d'économie sociale permettent la mise en œuvre d'une démocratie participative qui peut jouer en faveur des femmes. Elles articulent justice de proximité et justice globale en vue de transformer les politiques publiques. Parce qu'elles sont ancrées dans le local (quotidien des gens), ces pratiques sont en mesure de pousser les politiques publiques à prendre en compte les besoins réels des populations et d'y répondre favorablement. Malgré ce potentiel émancipateur, les initiatives d'économie sociale présentent toutefois des limites en termes d'émancipation des femmes.

b) Limites des OES pour l'émancipation des femmes

Miriam Nobre et Taís Viudes de Freitas (2011) qui traite de ce sous-thème constatent que les expériences solidaires ne sont exemptes des inégalités de genre. On y observe la division

sexuelle du travail qui attribue aux femmes les activités dans le secteur traditionnellement féminin. Quant à la rémunération, les initiatives d'économie sociale ne font pas mieux qu'ailleurs. Elles procurent aux femmes des revenus insuffisants qui ne leur permettent pas de subvenir à leurs besoins mais aussi ceux de leurs familles.

Pour Isabelle Guérin et Miriam Nobre (2014 : 438), le potentiel réformateur des initiatives d'économie sociale reste fragile : « Fruits d'alliances inédites, ces initiatives connaissent nécessairement des trajectoires chaotiques, faites d'essais-erreurs, de compromis et parfois même de retours en arrière ». Dans leur démarche de reconquérir les moyens de production, les femmes rencontrent plusieurs obstacles. Il est pénible de sortir les femmes des domaines d'activités non capitalistes et à faible rentabilité. Ces difficultés multiples non seulement fragilisent ces initiatives, mais participent à la perpétuation de la subordination féminine. De leur part, Isabelle Guérin et Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur (2019) notent que lorsque l'on examine l'économie solidaire à partir de la vision reproductive, l'émancipation des femmes empruntent des chemins multiples et sinueux. Il peut s'agir soit de restructurer la sphère productive ou alors de valoriser la sphère productive afin de surpasser la séparation entre production et reproduction. Cette diversité des voies d'émancipation est due également à la multiplication des sources d'oppression.

Les multiples chemins de l'émancipation ont poussé les initiateurs des OES et principalement les initiatrices de mettre en place des pratiques de résistances non unifiées aux effets du capitalisme sur les travailleurs remarquent Magalie Saussey et Florence Degavre (2015). Les pratiques mises en place dépendent du propre vécu professionnel des initiatrices. Ces dernières sont avant tout motivées par le souci de sécuriser leur propre existence mais aussi celle des leurs salarié·e·s. Ainsi, elles recrutent un petit nombre de travailleurs à qui elles offrent des CDI à temps partiel et des salaires précaires en vue de garder l'emploi sur une longue durée. Du côté des initiateurs par contre, c'est la recherche du profit qui est mise en avant. La contribution des OES à l'émancipation des travailleurs et particulièrement des femmes ne s'exprime pas en termes de rentabilité économique. Elles se situent par contre du côté de la rentabilité sociale. Pour ce faire, les initiateurs et initiatrices des OES se proposent ainsi de réencaster le travail et les salarié·e·s dans les liens sociaux par divers moyens. Par leur ancrage territorial, ces initiatives créent une proximité facilitant les interactions entre différents acteurs à savoir les salariés, les bénévoles et les usagers. Cette réciprocité court un risque d'épuisement principalement pour les salariées obligées de tenir face aux obstacles d'emploi qui les poussent à privilégier la sécurité de l'existence.

En outre, du côté des initiatrices elles militent également pour offrir un sens au travail en collaborations avec leurs salariés. Plusieurs d'entre elles tentent d'impliquer leurs travailleurs dans la prise de décisions afin de coconstruire le sens du travail. Cette situation joue à l'avantage des femmes qui se voient impliquer dans la gouvernance de ces organisations. Les auteurs notent en outre que le principe de « parité participative » qui semble être la priorité de l'économie sociale souffre d'application. Ce sont les initiatives des OESS qui sont obligées elles-mêmes de mettre en place les mesures pour l'émancipation de leurs travailleurs.

Pour faire face à ces limites, Isabelle Hillenkamp, Isabelle Guérin et Christine Verschuur (2014) proposent une réflexion croisée entre économie solidaire et théories féministes. Il s'agit d'étudier le champ de l'économie sociale à la lumière des théories féministes. Ces deux champs se croisent en termes d'articulation entre production et reproduction. D'une part les théories féministes remettent en causes les nouvelles formes d'exploitation des femmes qui s'expriment notamment par leur présence remarquable dans les activités de soin. D'autre part, il existe des initiatives solidaires qui tentent de valoriser les activités reproductives au point de les soustraire de la sphère privée. Ainsi, les études féministes offrent des pistes de réflexion pour l'analyse des multiples enjeux de la reproduction sociale au sein des initiatives alternatives d'économie sociale. Premièrement, il faut définir les catégories surtout dépasser les frontières entre les catégories productives et reproductives. La vision de genre est primordiale quant à ce : « Le genre permet ainsi de comprendre comment se maintient cette forme d'exploitation du travail mais également de sortir d'une analyse uniquement matérielle, en incluant la réflexion sur d'autres valeurs et en s'ouvrant à d'autres manières de voir et à d'autres représentations de la richesse » (Isabelle Hillenkamp et Isabelle Guérin et Christine Verschuur, 2014 : 20).

Deuxièmement, l'économie sociale vue à partir de la vision de la reproduction ouvre la voie à des nouveaux questionnement. Il ne s'agit pas simplement de s'intéresser aux potentiels émancipateurs des OES mais surtout de questionner les chemins multiples et corrélés d'émancipation. Une série de questions émerge de cette double perspective, parmi lesquelles : « Quelles sont les interactions, positives ou négatives, entre différents « chemins d'émancipation » ? Et dans quels cas l'auto-organisation des femmes sert-elle surtout à assumer le travail de reproduction sociale dont l'Etat se décharge ? Troisièmement, il s'agit des dimensions politiques des initiatives solidaires qui interpellent de repenser les politiques. L'économie solidaire et les théories féministes se croisent dans la mesure où ces deux champs offrent un cadre pour décrire les particularités mais aussi la diversité des nouvelles formes d'engagement politiques qui caractérisent les OES. Des études empiriques sont nécessaires

pour rendre compte du fonctionnement de ces pratiques solidaires pour renouveler les grilles d'analyses du rapport au pouvoir et au politique. Deux questions sont nécessaires à ce niveau. La première est celle du rôle que jouent précisément les femmes, notamment subalternes, dans ces initiatives. La seconde est celle de la mise à l'agenda de revendications féministes. La réussite d'un tel projet passe également par une co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs de l'économie solidaire ainsi que les féministes.

De cette revue systématique de la littérature ont émergé trois questions principales qui vont guider notre discussion des données. Ces questions sont les suivantes :

1. **« Existe-t-il de différence de positionnement quant à l'articulation entre mouvements des femmes et ESS au Nord et au Sud ? »**,
2. **« L'ESS est -elle puissante que marché ou les entreprises à but lucratif à intégrer les femmes en termes d'empowerment ? »**,
3. **« La présence des femmes en ESS est-elle un choix plein ou il y a des raisons qui pousseraient les femmes vers le secteur de l'économie sociale ? En plus, La littérature identifiée traite-t-elle des difficultés auxquelles les femmes font face pour atteindre l'émancipation en économie sociale ? »**.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

IV. 1 Mouvements des femmes et Economie Sociale : quel positionnement au Nord et au Sud

Dans cette sous-section nous cherchons à savoir s'il existe de différence de positionnement quant à l'articulation entre mouvements des femmes et Economie sociale au Nord comme au Sud. A partir de la recherche menée par Madeleine Hersent, Isabelle Guérin et Laurent Fraise (2011) nous pouvons dire qu'il existe une forme de convergence entre les femmes et l'économie sociale et solidaire au Nord et au Sud. A la lumière des écrits de Naila Kabeer, ces auteurs notent que, quel que soit le contexte, l'enjeu des initiatives solidaires à l'égard des femmes reste le même au Nord comme au sud : « les problèmes des femmes sont liés à leurs multiples rôles, d'ouvrières, de mères, de conjointes et de syndicalistes, ainsi qu'au stress dû à l'incompatibilité entre maternité et travail » (Madeleine Hersent, Isabelle Guérin, Laurent Fraise 2011 : 315). Face à ces contraintes, les initiatives solidaires sont plus adaptées pour permettre aux femmes de mieux concilier ces différentes activités.

Toutefois, il faudra être critique par rapport à cette forme de convergence car selon d'autres recherches, les mouvements des femmes et l'ESS sont articulés différemment au Nord et au Sud. Isabelle Guérin (2003b) montre que les femmes du Nord et du Sud ne font pas face aux mêmes difficultés. Selon elle, Au Nord les femmes sont plus touchées par le chômage. Plusieurs d'entre elles occupent des emplois précaires qui leur offrent des faibles revenus. Ces femmes courent souvent les risques du surendettement et de pauvreté monétaire surtout pour les mères dont les familles sont monoparentales. Au Sud par contre, les femmes ont des difficultés d'accès aux revenus. Bien que nombreuses d'entre ces femmes jouent le rôle de « chef de famille », il faut cependant noter qu'elles peinent à occuper des emplois salariés. En plus, elles ont du mal à créer leur propre emploi car leur accès à la propriété, aux terres et au crédit est de plus en plus limité.

Pour Magalie Saussey (2011) les difficultés rencontrées par les femmes du Sud sont les fruits de plusieurs facteurs à la fois politiques, économiques et climatiques. Face à ces crises répétitives, les femmes peinent à trouver des ressources pour prendre en charge leurs besoins et ceux de leurs familles. Ainsi, pour s'adapter à cette situation, les femmes mettent en place des initiatives qui proposent un contenu solidaire. Ce type d'organisations semblent plus adaptées pour permettre aux femmes du Sud de faire face aux dégâts causés par les crises socio-économiques et politiques. Il existe ainsi, une forme de collaboration entre les mouvements des femmes et l'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud.

Isabelle Guérin (2003b) note par exemple que dans certains pays africains, les initiatives solidaires sont plus accessibles aux femmes. Elles sont le seul moyen pour permettre aux femmes d'avoir accès aux droits de base comme les soins de santé, l'éducation et les activités génératrices des revenus par l'entremise notamment de l'accès au crédit. Ceci est peut-être moins le cas dans les pays du Nord où les initiatives d'économie sociale facilitent l'accès égal des hommes et femmes à l'emploi. Ces organisations se présentent également comme un moyen pouvant permettre le partage du travail et la réduction du temps de travail sans renforcer les inégalités préexistantes. Grâce aux services de proximité, elles offrent un cadre pour redéfinir le partage des responsabilités familiales qui incombent en grande partie actuellement aux femmes (Isabelle Guérin, 2003b).

IV.2 Capacités de l'économie sociale face à l'empowerment des femmes

Du point de vue de l'empowerment, nous allons voir si l'ESS est plus puissante que le marché ou les entreprises à but lucratif à intégrer les femmes. A partir des conclusions du colloque «

Entreprendre au pluri'elle : les femmes actrices de l'économie sociale et solidaire » organisé en 2014 en France, Florence Degavre et Magalie Saussey (2017) montrent que les initiatives solidaires ont une capacité de transformation sociale en termes d'empowerment des femmes. Selon Isabelle Guérin (2017) les organisations solidaires permettent premièrement aux femmes d'accéder à une justice de proximité. Deuxièmement, ces entités revalorisent les activités de soin à autrui qui sont jusqu'ici une affaire des femmes. Troisièmement, ces organisations sociales facilitent la mise place d'une démocratie participative avantageuse pour les femmes.

Isabelle Guérin (2003a) note pour sa part que l'économie sociale et solidaire est une nouvelle manière de faire l'économie en mettant en avant le social au détriment de l'économique. Se basant sur les principes de la démocratie et d'égalité, l'ESS vise non seulement à améliorer les relations sociales mais aussi à faciliter un accès égal aux ressources. Face à un système capitaliste croissant, les organisations d'économie sociale et solidaire s'offrent comme des alternatives pouvant permettre aux personnes marginalisées de sortir de leur situation. En ceci, les initiatives solidaires permettent aux personnes marginalisées de mettre ensemble leur force afin de militer pour la transformation sociale et le changement des rapports de pouvoir (Louis Favreau, 2005). A partir des quelques documents que nous avons identifié, nous allons voir dans les sous-points suivants les capacités multiples de l'économie sociale à participer au processus d'empowerment des femmes à l'inverse soit du marché ou des entreprises à but lucratif.

a) ESS comme sources des revenus pour les femmes

En matière d'empowerment, le revenu joue un rôle important surtout pour les femmes constatent plusieurs chercheurs. Pour Sophie Charlier (2011) le revenu que fournit le travail permet aux femmes de se positionner autrement dans la famille. A partir des exemples identifiés dans plusieurs régions du monde par certains auteurs nous pouvons attester que les initiatives d'économie sociale et solidaire ont la capacité de fournir aux femmes une autonomie financière. Au Maroc des études ont montré que la participation des femmes aux organisations d'économie sociale telles que les coopératives leur a permis de disposer des revenus de manière autonome et régulière. Aurélie Damamme (2011) qui a travaillé sur ce sujet confirme que les coopératives marocaines procurent aux femmes des revenus stables. De ce fait, les femmes estiment être en sécurité pour prendre en charge leurs besoins et ceux de leurs familles. Elles disent ne pas être obligées de courir tout le temps à la recherche des moyens de substances. Elles disposent au moins des moyens nécessaires pour leur survie et celle de leurs ménages.

Des résultats similaires ont été signalés par Sophie Charlier (2011) dans une autre étude réalisée sur l'ESS et l'empowerment des femmes au sein des initiatives solidaires boliviennes. Ces résultats ont aussi montré que les organisations d'économie sociale ont permis aux femmes d'avoir une autonomie économique bien qu'une part importante de leurs revenus soient affectés aux dépenses familiales. Au Sénégal, Isabelle Guérin (2003a) a effectué sa recherche sur l'impact de la microfinance de l'empowerment des femmes. Selon l'auteure la microfinance permet aux femmes sénégalaises d'améliorer leur vécu quotidien et de lutter contre la dépendance économique. Par leur participation à la microfinance, ces femmes arrivent à consolider leurs activités génératrices des revenus. Elles notent que cette activité économique menée en groupe est leur seule source des revenus. Plusieurs d'entre ces femmes disent être autonomes sur le plan financier et vivent dans une indépendance car elles disposent des revenus pouvant leur permettre tant soit peu de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles.

b) ESS comme piste pour valoriser le statut social des femmes et reconnaître leur apport.

Certaines recherches indiquent que la participation des femmes aux initiatives d'économie sociale et solidaire leur permet de changer leur identité sociale. Grâce aux initiatives solidaires, les femmes augmentent la confiance en soi et ainsi que leur estime. Au Sénégal, par exemple Seynabou Diagne (2013) note que les femmes se sont davantage familiarisées avec les initiatives solidaires auxquelles elles participent comme les tontines. Selon l'auteure cette pratique a permis aux femmes de se mettre au travail pour tenter de changer leur situation de vulnérabilité. Grâce à leur participation à cette initiative solidaire les femmes ont amélioré la confiance en elles -même et l'estime de soi. Certaines femmes ont vu leur position changer positivement dans la société où elles bénéficient de la considération non seulement de membres de leurs familles mais aussi de la communauté toute entière.

Sophie Charlier (2011) a abouti aux mêmes résultats dans une autre étude menée en Bolivie. En plus, l'auteure remarque que grâce à leur l'adhésion aux organisations d'économie sociale, les femmes brisent la solitude et se construisent un réseau social au sein duquel elles s'expriment librement. Les femmes en profitent pour partager sur leurs difficultés personnelles telles que la solitude, les violences intraconjugales et le manque des moyens pour assurer la scolarité des enfants. En menant plusieurs actions collectives, ces femmes arrivent à construire ensemble les solutions à leurs problèmes. C'est le cas également du Maroc où Aicha Ahnach et Lahoussine Rachidi (2020) révèlent que la participation des femmes aux coopératives leur a

permis d'avoir des espaces d'échanges et de discussions pour partager sur leurs problèmes quotidiens et trouver ensemble des solutions.

c) Les femmes actrices du développement local grâce aux initiatives solidaires

Selon Isabelle Guérin (2003a) les femmes qui participent aux activités solidaires jouent un rôle primordial en termes de développement local. Au Sénégal, les femmes membres des organisations sociales ont développé leur capacité d'expression et ont eu le courage de porter leurs revendications et celles de leur région auprès des institutions publiques locales. Elles arrivent à négocier avec les autorités publiques locales pour la mise sur pied de certaines mesures d'ordre communautaire. Il s'agit par exemple, de la construction des infrastructures sanitaires et sociales.

Dans une étude réalisée en Argentine, Christine Verschuur (2012) a présenté les avantages sociaux de l'engagement des femmes de l'adhésion des femmes aux initiatives solidaires. L'auteure note que face à la crise socio-économique qui avait frappé le quartier de San Cayetano, dans la petite ville industrielle de Campana, les femmes avaient été sollicitées pour la mise en oeuvre d'un projet social initié par les autorités gouvernementales. La participation des femmes à ce programme social leur a permis de discuter des problèmes prioritaires qui concernaient leur quartier. Elles ont notamment pris conscience de la situation critique que traversait le quartier mais également les dégâts environnementaux auxquels les communautés locales dont leurs membres des familles étaient confrontés. Ensemble, ces femmes ont pu réaliser plusieurs actions collectives afin de faire face notamment aux contraintes environnementales. Elles ont impliqué les autorités publiques et la population locale dans la lutte contre les inondations qui menaçaient le quartier.

L'engagement des femmes vis-à-vis de l'environnement Florence Degavre en avait déjà parlé un peu plus avant. Dans une étude réalisée en 2011, l'auteure note que par leurs pratiques solidaires, les femmes ont le rôle de « restaurer » le vivant détruit par la croissance économique. A la lumière des écrits de Janice Jiggins, elle relève le fait que les femmes sont principalement animées par le souci de préserver leur environnement. Au Sud, elles ont développé un lien vis-à-vis de leur environnement. Selon Janice Jiggins les femmes passent leur temps à réparer les écosystèmes environnementaux et sociaux détruits par la logique prédatrice du capitalisme : « ce lien n'est pas qu'un problème économique d'accaparement de ressources naturelles par un groupe humain en vue d'une production, il vise un rapport d'entretien et de réparation suite aux dégâts de la croissance » (Florence Degavre 2011 : 73).

Malgré tous les cas positifs cités précédemment, certaines recherches soulèvent les limites de l'empowerment des femmes au sein des organisations d'économie sociale. Selon Sophie Charlier (2011) bien que les organisations solidaires permettent aux femmes de disposer d'une autonomie financière, les revenus gagnés sont souvent faibles et ne couvrent pas toutes les dépenses familiales. Malgré leurs revenus quoi que précaires, les femmes n'assurent pas le contrôle de ces ressources. En plus, les femmes se plaignent du fait que cette autonomie financière est assurée au prix de beaucoup de sacrifices. Pour bénéficier de ces revenus, elles doivent passer des longues journées qui n'en finissent presque pas. Suite à la précarité des revenus, il est difficile d'affirmer que les initiatives solidaires ont réussi à sortir les femmes des conditions vulnérables. Pour Aicha Ahnach et Lahoussine Rachidi (2020) la précarité des rémunérations des femmes ne leur permet pas d'assurer une autonomie économique.

En plus, les femmes qui participent aux initiatives solidaires éprouvent d'énormes difficultés. Au Burkina-Faso par exemple, Magalie Saussey (2011) note que les femmes qui s'investissent dans la production du beurre de karité ont un accès limité à la collecte des fruits du karité. Suite aux normes traditionnelles locales, les femmes disposent uniquement des droits d'usage sur la terre et pas des droits de propriété ou de contrôles qui reviennent exclusivement aux hommes. De ce fait, ces normes limitent l'accès des femmes aux fruits de karité alors que cette ressource est d'une grande importance pour elles, surtout pour les femmes à revenus modestes. En plus, certaines femmes font face à des contraintes liées à la mobilité. Par manque des moyens de déplacement, elles sont obligées de parcourir plusieurs kilomètres pour atteindre leur lieu leur nouveau cadre de travail collectif. Outre le manque des moyens de transport, la mobilité d'autres femmes est conditionnée également aux responsabilités domestiques et au pouvoir masculin selon la situation matrimoniale de chacune des femmes.

IV. 3 Initiatives solidaires : quelles limites pour l'émancipation des femmes

a) Pourquoi les femmes sont tournées vers l'ESS

Plusieurs auteurs s'accordent sur la présence majoritaire des femmes au sein des organisations d'économie sociale. A partir de cette affirmation se dégage une question celle de savoir à quoi serait dû cette présence remarquable des femmes en économie sociale. S'agit-il d'un choix plein ou il y a des contraintes qui les pousseraient plus vers ce secteur. A la lumière de certaines recherches, nous affirmons que la forte présence des femmes en économie sociale et solidaire n'est pas un choix plein. Selon Isabelle Guérin (2003a) les femmes peinent à s'insérer sur le marché de l'emploi dans un monde purement capitaliste. Et pour certaines d'entre elles qui

trouvent un emploi salarié, elles ont du mal à concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Elles font également face aux inégalités de genre sur le marché du travail. Magalie Saussey (2011) note qu'en plus, les femmes ont des difficultés d'accès aux revenus, à la propriété (comme par exemple la terre) et au crédit principalement dans certains pays du Sud. Pour faire face à toutes ces contraintes, les femmes choisissent d'entreprendre collectivement pour résister aux principes de l'économie capitaliste. Dans un entretien réalisé par Madeleine Hersent, Jean-Louis Laville et Magalie Saussey (2017) Nancy Fraser note que les femmes ont porté leur choix sur les organisations d'économie sociale et solidaire pour ses marges des manœuvres. Elles permettent la reconnaissance du travail réalisé par les femmes et leur offre des opportunités pour accéder facilement à une justice sociale.

En plus, les activités solidaires se présentent comme des pistes alternatives pouvant permettre aux femmes d'exercer à la fois une activité rémunérée et s'occuper également de leurs obligations familiales sans obstacles. Miriam Nobre (2005) constate que les femmes qui œuvrent dans les organisations collectives apprécient les valeurs solidaires qui sont valorisées dans l'ESS. Pour elles, les initiatives solidaires humanisent les rapports en intégrant les différents temps et facettes de la vie personnelle de chacune d'entre-elles. Au Maroc par exemple, les femmes qui travaillent dans les coopératives apprécient la flexibilité horaire de travail. Contrairement à l'économie dominante, ces femmes estiment que travailler dans les coopératives est plus avantageux pour elles étant que mères des familles car elles peuvent s'absenter du travail sans être licenciée pour ainsi s'occuper d'elles-mêmes mais aussi de leurs familles (Aurélié Damamme, 2011). En dehors de la flexibilité des horaires, Sophie Charlier (2011) ajoute qu'en Bolivie, les femmes qui œuvrent dans les organisations solidaires ont également la possibilité de travailler chez-elles à la maison ou d'emmener les enfants sur le lieu de travail. Elles sont conscientes qu'elles ne peuvent pas jouir de tels privilèges dans les usines ou semi industries. En ceci, les initiatives solidaires permettent aux femmes de concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

b) Freins de l'ESS pour l'émancipation des femmes

A l'inverse des secteurs public et du privé marchand, certains auteurs présentent les organisations d'économie sociale comme celles qui facilitent l'émancipation des femmes par la réduction des écarts des rémunérations entre sexes, du plafond verre ou à travers l'équilibre entre les hommes et femmes au sein des instances participatives.

Cependant face aux réalités vécues sur terrain Madeleine Hersent, Isabelle Guérin et Laurent Fraisse (2011) proposent d'être critiques vis-à-vis de ces mesures. Pour ces auteures bien que l'économie sociale tente de se distinguer de l'économie dominante par sa mission, il faut noter qu'il reste encore un long chemin à parcourir en termes de la place et de la position des femmes. Denyse Côté (2011) note qu'au Québec malgré le rôle primordial joué par les mouvements des femmes dans la mise en œuvre de l'économie sociale et solidaire, les initiatives solidaires féminines ont été plus tard exclues de tout discours sur l'économie sociale et solidaire. L'auteure met en évidence la défaite symbolique et matérielle du mouvement des femmes au sein de celui de l'économie sociale et solidaire québécoise.

Ce secteur est autant traversé par les inégalités de genre comme partout ailleurs. On y trouve une part importante des femmes dans les secteurs traditionnellement féminins (Miriam Nobre et Taís Viudes de Freitas, 2011). En termes des revenus, les femmes qui travaillent au sein des organisations solidaires reçoivent les salaires relativement faibles (Annie Dussuet et Erika Flahault, 2012). Le constat est similaire même dans les organisations solidaires qui défendent les droits des femmes. Plusieurs d'entre ces initiatives proposent à leurs salariées les emplois des faibles qualités avec des contrats de travail « atypiques », souvent à durée déterminée et à temps partiel. Les rémunérations perçues par ces femmes sont minimales et leurs perspectives de carrière limitées (Annie Dussuet et Erika Flahault, 2012).

Et la surreprésentation des femmes ne joue pas en leur faveur. Malgré leur présence majoritaire comme salariées les femmes sont de moins en moins représentées dans les instances des prises de décision. Alors que les hommes occupent principalement les postes de président les femmes sont souvent cantonnées aux postes de secrétaires (Érika Flahault et Anne Guardiola, 2009 ; Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog, 2007). Ces discriminations quant à l'accès au pouvoir s'observent également entre femmes. Saâdeddine Igamane (2020) note qu'au sein des organisations d'économie sociale les femmes instruites ont l'avantage d'accéder aux postes de décision contrairement celles qui sont peu diplômées. Pour Magalie Saussey et Florence Degavre (2015) ce sont les multiples chemins d'émancipation parfois parsemé d'embûches qui poussent notamment les organisations solidaires féminines à mettre en place des pratiques de résistances non unifiées aux effets du capitalisme sur les travailleurs principalement les femmes afin de sécuriser leur existence mais aussi celle des leurs salariés.

CONCLUSION

Ce mémoire-recherche nous a permis de comprendre comment les questions de genre sont construites en économie sociale à partir d'une revue systématique de littérature. L'objectif de cette étude était de rendre compte de la manière dont l'économie sociale articule les différentes dimensions du genre en son sein. Pour réaliser ce travail nous nous sommes inspirés de la méthodologie PRISMA. Cette méthodologie nous a permis d'identifier 20 références publiées entre 2007 et 2022 et basées principalement sur la littérature francophone. Cette revue systématique de littérature a permis d'identifier cinq thèmes (présentés en détails dans le point III de notre mémoire). Il s'agit du rôle des femmes en économie sociale, de la difficile convergence entre le mouvement des femmes et l'économie sociale, des inégalités de genre en économie sociale, de l'économie sociale comme un levier pour l'empowerment des femmes et enfin, des potentialités et limites de l'économie sociale en termes d'émancipation des femmes.

De cette revue systématique de la littérature ont émergé trois questions principales ayant guidé notre discussion des données. La première question était celle de savoir s'il existe une différence de positionnement au Nord et au Sud quant à l'articulation entre mouvements des femmes et ESS. A la deuxième question, nous avons voulu connaître si comparativement au marché et aux entreprises à but lucratif, l'économie sociale et solidaire était plus puissante à intégrer les femmes en termes d'empowerment. Enfin, notre dernière question était d'une part celle de savoir si la littérature que nous avons identifiée traite des difficultés auxquelles les femmes font face pour atteindre l'émancipation en économie sociale et d'autre part de connaître les mobiles qui pousseraient les femmes vers le secteur de l'économie sociale. S'agit-il simplement d'un choix plein ou il y a des obstacles que les femmes fuient ailleurs pour se cantonner en ESS.

A la lumière de ces questions, nous retenons de cette recherche qu'il existe une différence entre la manière dont les questions des femmes et d'économie sociale sont articulées au Nord et au Sud. Dans certains pays du Sud par exemple, nous avons constaté qu'il existe une forme de collaboration entre les femmes et l'économie sociale. En effet, dans ces pays, les femmes ont principalement des difficultés d'accès aux revenus et à certaines ressources comme la terre. Bref, elles ont du mal à accéder à leurs besoins sociaux et économiques de base. Dans ce contexte, l'économie sociale est l'alternative la plus accessible aux femmes pour leur permettre d'accéder aux besoins de base. Dans les pays du Nord ceci est moins le cas. Les initiatives solidaires sont plutôt un moyen pour permettre aux femmes d'accéder à l'emploi de manière égalitaire avec les hommes. Elles se présentent comme une piste pouvant permettre le partage

du travail et la réduction du temps de travail sans renforcer les inégalités préexistantes. Dans ce cas, le lien qu'entretiennent les femmes du Nord vis-à-vis de l'économie sociale est quelque peu différent de celui des femmes du Sud où sans économie sociale elles ne peuvent pas répondre à leurs besoins essentiels de survie et ceux de leurs familles.

Ensuite, nous avons vu qu'à l'inverse du marché et des entreprises à but lucratif, l'économie sociale et solidaire semble être plus adaptée pour concrétiser l'empowerment des femmes. Ces initiatives solidaires ont une forte capacité de transformation sociale. Elles revalorisent les activités reproductives qui sont jusqu'ici l'apanage des femmes. Grâce aux organisations sociales, les femmes ont développé une certaine autonomie financière. En plus, elles ont augmenté la confiance en soi et leur estime. Ces initiatives solidaires ont également permis aux femmes de mettre leurs potentialités au service de la communauté afin de booster le développement local. Les femmes identifient le secteur de l'économie sociale comme leur seconde famille au sein de laquelle, elles trouvent un cadre pour partager sur les difficultés rencontrées afin de trouver des solutions de manière collective.

Enfin, nous avons compris que la présence majoritaire en économie sociale n'est pas un choix plein. En effet, ce sont les difficultés d'accès à l'emploi salarié, les inégalités de genre et les contraintes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale qui ont poussé les femmes à entreprendre collectivement. Pour elles, les initiatives solidaires sont plus adaptées. Outre le fait que ce secteur leur procure des revenus, il leur permet aussi de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Dans ce sens, certains auteurs présentent l'économie sociale comme un moyen pour l'émancipation des femmes. Ces propos méritent d'être nuancés dans la mesure où les femmes doivent faire face à plusieurs contraintes avant d'atteindre cette émancipation. Malgré ses valeurs égalitaires, le secteur d'économie sociale est autant traversé par les inégalités de genre comme partout ailleurs. Les initiatives solidaires cantonnent les femmes dans les secteurs d'activités purement féminins et leurs proposent en plus des revenus des faibles qualités. Bien que les femmes soient majoritairement salariées, elles sont moins représentées dans les instances de prise de décision.

Malgré la rigueur scientifique de cette revue systématique de littérature, nous avons constaté quelques limites dans cette étude comme cela peut-être le cas dans toute recherche scientifique. Premièrement ce mémoire est limité en termes de recherche bibliographique. Pour identifier les études pertinentes liées à notre sujet, nous avons fait la recherche des documents sur base de 6 mots-clés. Cette recherche nous a permis de répertorier 46 articles. Nous estimons que cet échantillon aurait dû être beaucoup plus grand peut-être si nous nous étions servis de plus de 6

mots-clés. Deuxièmement, notre recherche comporte des limites en termes de portée linguistique. La spécificité de notre recherche est d'avoir présenté uniquement les études issues du contexte francophone. Peut-être que nous aurions dû avoir beaucoup plus d'informations si nous avions étendu notre recherche à d'autres réalités linguistiques comme par exemple l'anglais devenu aujourd'hui la langue internationale la plus utilisée à travers le monde. Troisièmement, nous avons eu des difficultés à identifier la méthodologie de recherche utilisée par certains auteurs pour réaliser leurs études. Contrairement, à certains auteurs qui ont clairement présenté leur méthodologie de recherche, d'autres par contre n'ont presque pas démontré de manière claire la méthodologie qui les a guidés dans la réalisation de leurs travaux. Qu'à cela ne tienne, nous avons au bout de compte détecté les méthodologies utilisées par les 20 publications que nous avons sélectionnées pour réaliser cette revue systématique de la littérature. Bien que ces différents travaux abordent l'économie sociale à la lumière du genre un sujet rarement traité, il faut toutefois noter que ces recherches présentent aussi certaines limites méthodologiques. Concernant la nature de publications sélectionnées nous avons constaté que parmi les études qui sont incluses dans notre revue systématique de la littérature, 9 sont les chapitres d'ouvrages. Seuls 11 articles ont été publiés dans des revues scientifiques. Ce constat peut dans une certaine mesure remettre en cause la pertinence des résultats issus des recherches que nous avons répertoriées. En termes d'approche méthodologique, la majorité de documents utilisent la technique d'entretiens principalement semi-directifs pour la collecte des informations. Elles se sont pour la plupart des cas focalisées sur l'analyse thématique du contenu de ces entretiens. Toutefois, il faut noter que cette analyse se heurte à certains obstacles. La majorité des entretiens concerne un petit échantillon de personnes interrogées qui ne peut pas permettre de généraliser les résultats obtenus.

En plus, les nombreuses références retenues sont pour la plupart des cas réalisés dans les contextes français, latino-américain et québécois. Ainsi, il apparaît difficile de généraliser ces résultats à l'ensemble des autres pays au vu des spécificités culturelles de chaque région et son influence sur la construction sociale des questions féminines. Ces résultats peuvent-être utilisés principalement sur les femmes françaises, latino-américaines et québécoises mais également comme une référence pour les autres coins du monde. Malgré ces limites, cette recherche nous a permis de bien comprendre le bien fondé des études sur le genre et l'économie sociale. Les études du genre et leur articulation avec l'économie sociale étant très vaste, nous ne croyons pas avoir épuisé toute la matière. Ainsi, nous estimons qu'à la lumière des différentes lectures et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus dans ce mémoire certaines pistes de

recherche s'ouvrent pour les travaux ultérieurs afin de tenter de comprendre certains contours de cette thématique qui n'ont pas été évoqués dans ce travail. Ainsi, cette étude m'inspire pour un travail à venir dans mon pays. En République Démocratique du Congo précisément dans la ville de Mbuji-Mayi, on remarque la présence des femmes dans les zones minières. Face à la crise socio-économique, plusieurs de ces femmes voient la majorité de leurs jeunes filles dont l'âge varie entre 10 et 14 se prostituer pour ne fut-ce que trouver les moyens de survie pour elles et pour leurs familles.

Suite à ce phénomène dit « Tumpatu » qui devient de plus en plus répandu sur la ville, les femmes essaient de prendre les choses en mains afin de combler les besoins de leurs familles et libérer ainsi leurs jeunes filles de la prostitution à laquelle elles sont liées depuis des années avec toutes les conséquences que cela peut engendrer comme par exemple les maladies et le manque de scolarité de ces enfants. Ainsi, ces femmes qui évoluent dans les zones minières tentent de s'organiser pour trouver les moyens de subsistance. Plusieurs d'entre elles ont le souci de mettre en place certaines activités génératrices des revenus tels que le petit commerce et la restauration mais sont limitées par les moyens. Dans un contexte où l'accès au crédit n'est pas accessible à tous, ces femmes qui organisent les petites activités commerciales se tournent vers les tontines pour avoir des fonds. Bien que cette pratique collective soit organisée de manière informelle par les femmes, elle leur permet tout de même de trouver un capital de départ afin de lancer leurs activités et prendre en charge leurs besoins et ceux de leurs familles.

A travers cette réalité, nous voulons étudier la participation des femmes aux tontines sous le prisme de l'empowerment. Il sera question pour nous de questionner l'impact des tontines sur l'empowerment des femmes qui évoluent dans les zones minières. Nous allons voir si les tontines ont permis aux femmes minières de sortir de leur situation de vulnérabilité. En termes de genre, nous allons voir l'impact de cette pratique solidaire sur les relations hommes-femmes. Comme nous l'avons dit ci-haut, les tontines sont organisées par les femmes de manière informelle, nous allons aussi voir comment elles s'y prennent pour tenir cette pratique sur le long terme. Enfin, nous allons chercher à savoir si cette pratique solidaire a eu un effet sur la prostitution des jeunes filles dans les zones minières. Ces questions qui ont été rarement ou presque pas abordées dans ce milieu méritent davantage l'attention de chercheurs afin d'en savoir un peu plus sur cette pratique solidaire utile pour les femmes mais ignorée par certains acteurs de Mbuji-Mayi surtout dans un contexte où face à la crise socio-économique qui secoue cette ville minière, les activités génératrices des revenus sont souhaitables pour permettre à la population et principalement aux femmes de trouver les moyens de survie.

BIBLIOGRAPHIE

Articles

Ahnach, A. et Rachidi, L. (2020). L'économie sociale et solidaire, un levier de l'empowerment des femmes : étude exploratoire qualitative des adhérentes de la coopérative agricole féminine Tadmamte. *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management*, 5(2), 60-75.

Bosse, N. et Guégnard, C. (2007). Les représentations des métiers par les jeunes : entre résistances et avancées. *Travail, genre et sociétés*, (18), 27-46. <https://doi.org/10.3917/tgs.018.0027>

Côté, D. et Simard, É. (2013). Méaventure ou mauvaises habitudes ? La disparition des femmes dans les discours locaux sur l'économie sociale au Québec. *Économie et Solidarités*, 43(1-2), 111–124. <https://doi.org/10.7202/1033279ar>

Dumez, H. (2011). Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? *Le Libellio d'Aegis*, 7(2-Eté), 15-27.

Dussuet, A. et Flahault, E. (2012). Des emplois soutenables dans les associations ? La part du genre. *Travail, organisations et politiques publiques : quelle "soutenabilité" à l'heure de la mondialisation ?* », *Cahiers du Cirtes*, (2), 159-172.

Flahault, E. et Guardiola, A. (2009). Quelle place pour les femmes dans les instances dirigeantes des associations ? Une perspective internationale (Espagne, France, Grande Bretagne). *La tribune Fonda*, (200), 1-6.

Flahault, É., Dussuet, A. et Loiseau, D. (2014). Emploi associatif, féminisme et genre. *Travail, genre et sociétés*, (31), 101-121. <https://doi.org/10.3917/tgs.031.0101>

Gedda, M. (2015). Traduction française des lignes directrices PRISMA pour l'écriture et la lecture des revues systématiques et des méta-analyses. *Kinésithérapie, la Revue*, 15(157), 39-44.

Guérin, I. (2003a). Economie solidaire et inégalités de genre : une approche en termes de justice sociale. *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, (289), 40-56.

Guérin, I., Hillenkamp, I. et Verschuur, C. (2019). L'économie solidaire sous le prisme du genre : une analyse critique et possibiliste. *Revue française de socio-économie* (22), 107-124.

Hillenkamp I., Guérin I. et Verschuur C. (2014), « Économie solidaire et théories féministes : pistes pour une convergence nécessaire », *Revue d'économie solidaire*, (7), 1-31.

Igamane, S. (2020). Les inégalités de pouvoir au sein des coopératives de femmes au Maroc. *RECMA*, (358), 87-101. <https://doi.org/10.3917/recma.358.0087>

Laufer, J. (2004). Femmes et carrières : la question du plafond de verre. *Revue française de gestion*, 30(151), 117-127.

Mertens, S. (2007). Définir l'économie sociale. *Les cahiers de la Chaire Cera*, (2), 2-50.

Mateo, S. (2020). Procédure pour conduire avec succès une revue de littérature selon la méthode PRISMA. *Kinésithérapie, la Revue*, 20(226), 1-22.

Oriza, J. et Paul, B. (2014). Rôle des femmes entrepreneures dans le renforcement de l'économie sociale et solidaire en Haïti. *Haïti Perspectives*, 3(3), 23-26.

Prouteau, L., Tabariés, M. et Tchernonog, V. (2008). L'âge des associations a-t-il une influence sur le profil sociodémographique de leurs dirigeants ? *Économie et Solidarités*, 39(2), 75–88. <https://doi.org/10.7202/044104ar>

Tabariés, M. et Tchernonog, V. (2007). La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales. *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, (303), 10-29.

Verschuur, C. (2012). Racommodages de la pauvreté ou engagements féministes dans les quartiers populaires de San Cayetano et Gamboa en Amérique latine. *Autrepart* (2), 175-190

Ouvrages et chapitres ouvrages

Côté D. (2011). Difficiles convergences : mouvement des femmes et économie sociale, l'expérience québécoise. Dans Guérin I., Hersent M. et L. Fraisse (Dir). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*. (p. 289-312). Toulouse : Érès.

Charlier, S. (2006), L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes ? Une étude de cas dans les Andes boliviennes, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Université Catholique de Louvain, Presses Universitaires.

Charlier, S. (2011). Empoderamiento des femmes par l'économie populaire solidaire : participation et visibilité des femmes en Bolivie. Dans Guérin I., Hersent M. et L. Fraisse (Dir). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*. (p. 155-184). Toulouse : Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.gueri.2011.01.0155>"

Combes, J. (2017). Femmes et réseaux dans l'ESS : Information, accompagnement, vigilance. Dans Saussey, M. (Dir.). *Les femmes dans l'économie sociale et solidaire : un idéal subordonné au genre ?* (p. 65-72). Louvain-la-Neuve, Belgique : UCL Presses Universitaires de Louvain.

Degavre, F. (2011). La pensée « femmes et développement » : Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud. Dans Guérin I., Hersent M. et Fraisse L. (Dir). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*. (p. 63-84). Toulouse : Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.gueri.2011.01.0063>

Degavre, F. et Saussey, M. (2015). Sécuriser l'existence des femmes et résister. Raisons d'agir des initiateurs et initiatrices d'organisations de l'économie sociale et solidaire. Dans Verschuur C. , Guérin I. et Hillenkamp I. (Dir). *Une économie solidaire peut-elle être féministe ? Homo oeconomicus, mulier solidaria*. (p. 155-75). Paris, França : L'Harmattan.

Degavre, F. et Saussey, M. (2017). Introduction. Les organisations d'ESS : un espace d'émancipation pour les femmes ? Dans Saussey M. (Dir.). *Les femmes dans l'économie sociale et solidaire : un idéal subordonné au genre ?* (p. 9-15). Louvain-la-Neuve, Belgique : UCL Presses Universitaires de Louvain.

Damamme, A. (2011). La difficile reconnaissance du travail féminin au Maroc : Le cas des coopératives d'huile d'argan. Dans Guérin I. (Dir). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*.(p. 85-106). Toulouse : Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.gueri.2011.01.0085>

Guérin, I. (2003b). Femmes et économie solidaire. Découverte/M.A.U.S.S./SED.

Guérin, I. et Nobre, M. (2015). L'économie solidaire revisitée à la lumière du genre : changement social ou subordination féminine ? Dans Verschuur C. , Guérin . I. et G.-B. H. (Dir). *Sous le développement, le genre*. (p. 425–448). Marseille : Institut de Recherche pour le Développement.

Guérin, I. (2017). Femmes et économie solidaire : opportunités et dangers. Dans Verschuur C. , Guérin I. et Hillenkamp I. (Dir). *Genre et économie solidaire, des croisements nécessaires*. (p. 183-188). Genève, Paris, Cahiers Genre et Développement, L'Harmattan

Guérin, I., Hillenkamp, I. et Verschuur, C. (2021). L'économie solidaire depuis une approche féministe : une analyse critique et possibiliste. Dans Verschuur C. , Guérin, I. et Hillenkamp, I. (Dir.). *Effervescences féministes. Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur*. (p. 37-68) Paris, Coll. Éclairage n°2, L'Harmattan.

Hersent, M., Guérin, I. et Fraisse, L. (2011). Pour conclure : comment passer de la résistance à la transformation sociale ? Dans Guérin I., Hersent M. et Fraisse L. (Dir). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*. (p. 313-337). Toulouse : Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.gueri.2011.01.0313>

Hersent, M. et Laville, J-L. (2017). Initiatives solidaires de femmes et résistances. Dans Saussey M. (Dir.), *Les femmes dans l'économie sociale et solidaire : un idéal subordonné au genre ?* (p. 17-29). Louvain-la-Neuve, Belgique : UCL Presses Universitaires de Louvain.

Hersent, M., Laville J-L. et Saussey, M. (2017). Entretien avec Nancy. Dans Saussey M. (Dir.). *Les femmes dans l'économie sociale et solidaire : un idéal subordonné au genre ?* (p. 99-107). Louvain-la-Neuve, Belgique : UCL Presses Universitaires de Louvain.

Nobre, M. (2005). Les femmes dans l'économie solidaire : éditeur non identifié.

Nobre, M. et de Freitas, T. (2011). Possibilités et limites de la construction de l'égalité de genre dans l'économie solidaire. Dans Guérin I., Hersent M. et Fraisse L. (Dir). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*. (p. 237-254). Toulouse : Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.gueri.2011.01.0237>"

Saussey, M. (2011). Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de karité au Burkina Faso. Dans Guérin I., Hersent M. et Fraisse L. (Dir). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*.(p. 107-128). Toulouse : Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.gueri.2011.01.0107>

Tremblay S., Tremblay P-A, Bonneau J-A, Maltais D. et Tremblay M. (2015). La distance croissante entre le mouvement des femmes et l'économie sociale : réflexion sur le cas du Québec vu depuis le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans Tremblay P-A. (Dir.). *L'économie sociale et solidaire : possibilités et contraintes*. (p. 47-61). Les Cahiers du CRISES. Mouvements sociaux ; MS1501. Chicoutimi, Canada : Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

Mémoires

Diagne, S. (2013). Tontines et empowerment des femmes au Sénégal : le cas des tontinières du marché des Habitations à Loyer Modéré (hlm) Nimzatt à Dakar. Université Laval, Québec. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/24489>

Rapports

Désert, M. (2014). Vers l'égalité femmes-hommes dans l'ESS ?

CNCRESS. (2019b). Egalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance des structures de l'économie sociale et solidaire. Quel constat et comment agir ? CNCRESS.

Colloques

Guérin, I., et Hersent, M. (2010). Revisiter la division sexuelle du travail : une approche internationale des initiatives de femmes dans l'ESS. XIe Rencontres du RIUESS - Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire. pp. 1-9.

ANNEXES

Annexe 1. Publications repérées dans les moteurs de recherche

Mots-clés insérés dans les moteurs de recherche	Publications générées (titre, auteur et année de publication)
Genre et économie sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les femmes dans l'économie sociale et solidaire : un idéal subordonné au genre ? Un ouvrage collectif coordonné (Magalie Saussey, 2017) 2) L'économie solidaire sous le prisme du genre : une analyse critique et possibiliste (Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur publié, 2019) 3) L'innovation sociale par l'économie solidaire en Bolivie : une démocratisation des conventions de production et de genre (Isabelle Hillenkamp et Franck Bessis, 2012) 4) Economie solidaire et théories féministes : pistes pour une convergence n'nécessaire (Isabelle Hillenkamp, Isabelle Guérin et Christine Verschuur publié, 2014) 5) L'économie solidaire revisitée à la lumière du genre. Changement social ou subordination féminine ? (Isabelle Guérin et Miriam Nobre, 2015)
Genre et économie solidaire	<ol style="list-style-type: none"> 1) Possibilités et limites de la construction de l'égalité de genre dans l'économie solidaire (Miriam Nobre et Taís Viudes de Freitas, 2011) 2) Mésaventure ou mauvaises habitudes ? La disparition des femmes dans les discours locaux sur l'économie sociale au Québec (Denyse Côté et Étienne Simard ,2013) 3) Empoderamiento des femmes par l'économie populaire solidaire : participation et visibilité des femmes en Bolivie (Sophie Charlier , 2011)

	<ol style="list-style-type: none"> 4) Économie sociale et solidaire et nouvelles configurations du travail : démocratisation, intégration ou précarisation ? (Marcia de Paula Leite et Isabel Georges, 2012) 5) Genre et associations en europe : le pouvoir en question (Érika Flahault et Anne Guardiola, 2009) 6) Quelle place pour les femmes dans les instances dirigeantes des associations ? Une perspective internationale (Espagne, France, Grande Bretagne) (Érika Flahault et Anne Guardiola, 2009) 7) Emploi associatif, féminisme et genre (Érika Flahault, Annie Dussuet et Dominique Loiseau , 2014)
Genre, économie sociale et solidaire	<ol style="list-style-type: none"> 1) Des emplois soutenables dans les associations ? la part du genre (Annie Dussuet, Erika Flahault , 2012) 2) L'économie sociale et solidaire, un levier de l'empowerment des femmes : étude exploratoire qualitative des adhérentes de la coopérative agricole féminine Tadmamte (Aicha Ahnach et Lahoussine Rachidi , 2020) 3) Les femmes dans l'économie sociale et solidaire : un idéal subordonné au genre ? (Magalie Saussey, 2017) 4) L'économie solidaire sous le prisme du genre : une analyse critique et possibiliste (Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Christine Verschuur, 2019) 5) Economie solidaire et théories féministes : pistes pour une convergence n'nécessaire (Isabelle Hillenkamp, Isabelle Guérin et Christine Verschuur, 2014) 6) Quelle place pour les femmes dans les instances dirigeantes des associations ? Une perspective internationale (Espagne, France, Grande Bretagne) (Érika Flahault et Anne Guardiola , 2009) 7) L'économie solidaire revisitée à la lumière du genre. Changement social ou subordination féminine ? (Isabelle Guérin et Miriam Nobre, 2015) 8) Genre et associations en europe : le pouvoir en question (Érika Flahault et Anne Guardiola, 2009)

Egalité homme-femme et économie sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1) Vers l'égalité femmes-hommes dans l'ESS ? Lutttes et engagements en faveur de l'égalité des sexes dans le tiers-secteur en France (Manon Désert, 2014) 2) Portrait de l'entrepreneuriat féminin en économie sociale au Québec (Caroline Dufresne, 2015)
Egalité homme-femme, économie sociale et solidaire	<ol style="list-style-type: none"> 1) La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolution structurelles, évolutions sociétales (Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog , 2007) 2) L'âge des associations a-t-il une influence sur le profil sociodémographique de leurs dirigeants ? (Lionel Prouteau, Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog, 2008) 3) Vers l'égalité femmes-hommes dans l'ESS ? Lutttes et engagements en faveur de l'égalité des sexes dans le tiers-secteur en France (Manon Désert, 2014) 4) Portrait de l'entrepreneuriat féminin en économie sociale au Québec (Caroline Dufresne, 2015)
Féminisme et économie sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1) Difficiles convergences : mouvement des femmes et économie sociale, l'expérience québécoise (Denyse Côté, 2010) 2) La distance croissante entre le mouvement des femmes et l'économie sociale : réflexions sur le cas du Québec vu depuis le Saguenay-lac-Saint-Jean (Suzanne Tremblay et al, 2015) 3) Rôle des femmes entrepreneures dans le renforcement de l'économie sociale et solidaire en Haïti (James Oriza et Bénédique Paul, 2014) 4) L'économie solidaire sous le prisme du genre : une analyse critique et possibiliste (Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Christine Verschuur, 2019)

Source : conception de l'auteur inspirée de la méthodologie PRISMA

Annexe 2. Publications additionnelles repérées dans d'autres sources complémentaires

A partir des auteurs	Publications générées (titre publication, auteur et année de publication)
Christine Verschuur	<ol style="list-style-type: none"> 1) Quel genre ? résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement (Christine Verschuur ,2009) 2) Reproduction sociale et care comme échange économique-affectif. L'articulation des rapports sociaux dans l'économie domestique et globalisée (Christine Verschuur, 2013) 3) Former ou transformer les expertes en genre depuis le Sud. Les défis d'un programme de formation en Afrique de l'Ouest (Christine Verschuur, Cheikh Sadibou Sakho et Yvette Onibon Doubogan, 2019).
Denyse cote	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le défi de l'égalité en contexte de développement régional au Québec (Denyse Côté et Camille Tremblay-Fournier, 2011)
Diane Gabrielle Tremblay	<ol style="list-style-type: none"> 1) La conciliation emploi-famille dans les entreprises en économie sociale : de meilleures mesures et davantage de soutien organisationnel ? (Diane-Gabrielle Tremblay, 2010). 2) Articulation emploi-famille : le secteur de l'économie sociale, un secteur innovateur en matière de GRH ? (Diane-Gabrielle Tremblay ,2017)
Isabelle Guérin	<ol style="list-style-type: none"> 1) L'argent des femmes pauvres : entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociales (Isabelle Guérin , 2008) 2) L'économie solidaire depuis une approche féministe : une analyse critique et possibiliste (Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur, 2021)

	3) Femmes et économie solidaire : opportunités et dangers par Isabelle Guérin ,2017)
Isabelle Hillenkamp	1) L'innovation sociale par l'économie solidaire en Bolivie : une démocratisation des conventions de production et de genre (Isabelle Hillenkamp et Franck Bessis, 2012) 2) L'approche latino-américaine de l'économie populaire, les inégalités et la pauvreté (Isabelle Hillenkamp, 2009)
Muriel Tabariés	1) Les trajectoires des présidents d'association en France : sélection, précocité et cumul (Muriel Tabariés,2011)
A partir des bibliographies de publications identifiées dans les moteurs de recherche	
1) L'économie solidaire sous le prisme du genre : une analyse critique et possibiliste (Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur, 2019) 2) Pourquoi croiser l'économie féministe et l'économie sociale et solidaire ? (Christine Verschuur, Isabelle Guérin et Isabelle Hillenkamp, 2015)	1) "Sécuriser l'existence des femmes et résister. Raisons d'agir des initiateurs et initiatrices d'Organisations de l'économie sociale et solidaire" (Saussey, Magalie et Degavre, Florence, 2015) 2) Féminismes décoloniaux, genre et développement. Histoire et récits des mouvements de femmes et des féminismes aux Suds (Christine Verschuur, Blandine Destremau, 2012)
Dans les revues	

Revue internationale de l'économie sociale	<ol style="list-style-type: none">1) Financement public des associations et écart salarial entre hommes et femmes : nouvelles perspectives pour l'égalité professionnelle ? (Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, 2021)2) Les inégalités de pouvoir au sein des coopératives de femmes au Maroc (Saâdeddine Igaman, 2020)
--	--

Source : conception de l'auteur à partir de la méthodologie de PRISMA

RESUME

Des nombreux chercheurs s'accordent actuellement sur la nécessité de l'approche genre en économie sociale. Isabelle Guérin et Miriam Nobre (2015) notent par exemple qu'une recherche en termes de genre offre un regard nouveau sur l'économie sociale. Elle permet de mettre en lumière les inégalités de genre vécues en économie sociale mais souvent masquées par les valeurs égalitaires défendues dans ce secteur. Ainsi, nous nous proposons dans ce mémoire à travers une revue systématique de littérature de faire la synthèse des écrits publiés les 15 dernières années sur l'économie sociale et le genre. Il s'agit en effet de voir comment les questions de genre sont articulées dans le secteur de l'économie sociale. Pour mener cette recherche nous avons mobilisé la méthodologie PRISMA qui nous a permis d'identifier 20 publications qui seront incluses dans la revue systématique de littérature. A partir de ces travaux, cinq thèmes ont été répertoriés. Il s'agit du rôle des femmes en économie sociale, de la difficile convergence entre le mouvement des femmes et l'économie sociale, des inégalités de genre en économie sociale, de l'économie sociale comme un levier pour l'empowerment des femmes et enfin, des potentialités et limites pour l'émancipation des femmes en économie sociale. Cette étude va comporter 4 points principaux. Le premier point introductif va présenter la problématique qui sous-tend notre recherche. Le deuxième point portera sur la méthodologie de recherche. Le troisième point quant à lui sera consacré à la revue systématique de littérature à travers laquelle nous allons ressortir la littérature scientifique ayant traité du genre et de l'économie sociale. Le dernier point portera sur la discussion des résultats avant de déboucher sur la conclusion du travail.

Mots clés : genre, économie sociale, inégalités de genre, féminisme, plafond verre